



FONDATION DE LA FAMILLE TERRIENNE



PHOTO : FAMILLE PÉPIN

50 histoires... d'amour!

Bastien Gagnon • Benoît Allard • Bergeron Tremblay • Bilodeau Paquet • Biron Boucher • Blanchette Beauchemin • Boily Laberge • Boucher Courchesne • Boulet Couture • Bourgeois Poitevin • Breault Bruneau • Chagnon Bernier • Charbonneau Cyr • Cousineau Legault • Couture Paré • Deschênes Dubé Drolet Déry • Duval Noury • Filion Côté • Garneau Gosselin • Gélinas Lavergne • Gervais Ledoux Giard Giard • Giard Perreault • Giroux Grenier • Guimond Proulx • Guinois Galbrand • Isabelle Desaulniers • Labranche Vachon • Laliberté Bouchard • Lapointe D'Amours • Lebel Boucher • Leduc Lalonde • Lemire Beaulac • Lemire Desruisseaux • Marcotte Perreault • Marsolais Héту • Michon Lussier Morissette Tanguay • Paquet Belzile • Pelletier D'Anjou • Pépin Roy • Provencher Breault • Rivard Richard • Rodrigue Lebel • Roy Jacques • Roy Bégin • St-Arnault Petit • Vouligny Bourassa • Yelle Amyot

Mot du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Depuis ma nomination à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, je profite de toutes les tribunes qui me sont offertes pour mettre en relief le rôle capital des familles agricoles non seulement au sein du secteur agroalimentaire, mais aussi pour la vie sociale et l'activité économique de toutes les régions du Québec. Leur engagement et leur travail soutenu contribuent à faire évoluer positivement les perceptions à l'égard de l'agriculture.

Lorsque les promoteurs ont lancé le concours de la Famille agricole de l'année il y a un demi-siècle, ils ont jeté les bases de l'une des plus belles traditions de la vie rurale québécoise. Ce 50^e anniversaire me fournit donc une occasion de rendre hommage à ces pionniers, de saluer les membres actuels de la Fondation de la famille terrienne et de féliciter les lauréats d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les centaines de familles de toutes les régions du Québec qui ont posé leur candidature.

Je tiens à rendre hommage aux cinquantièmes lauréats qui ont été désignés en décembre dernier. Il s'agit de Huguette Perrault et de Hermel Giard, de Saint-Simon-de-Bagot, dans la région de la Montérégie. Avec deux de leurs six enfants, le couple honoré pratique l'agriculture et l'élevage. Leur ferme laitière est en effet autosuffisante en production céréalière. Cette famille mérite notre admiration.

J'encourage la Fondation de la famille terrienne à poursuivre sa mission de va-

lorisation des familles agricoles. De génération en génération, ces dernières préservent et animent les valeurs fondamentales de l'agriculture québécoise. Par son œuvre, la Fondation concourt à l'épanouissement de la famille et de la relève agricole, de la ferme familiale et des régions rurales du Québec.

Le Ministère est fier de participer à la réalisation de cette manifestation d'envergure. Je souscris entièrement à l'objectif principal du concours qui consiste à reconnaître les mérites exemplaires d'une famille agricole. Cette reconnaissance est d'autant plus importante que les fermes familiales représentent le mode de production agricole le plus répandu au Québec.

Longue vie à toutes les familles agricoles du Québec!

Laurent Lessard

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac

Message de la ministre de la Famille



La 50^e édition du concours de La famille agricole de l'année est l'occasion idéale de saluer le travail des familles agricoles du Québec. Votre sens du devoir et votre souci de transmettre, de génération en génération, les valeurs propres à l'agriculture québécoise méritent d'être soulignés.

La Fondation de la famille terrienne ainsi que ses partenaires contribuent à la reconnaissance de la famille agricole québécoise. Vous placez le mieux-être et l'épanouissement des familles au cœur de vos priorités.

Puisque la famille est une richesse précieuse pour notre société, il importe au

gouvernement du Québec de favoriser des partenariats avec des organismes comme le vôtre afin de faire rayonner les réalisations des familles québécoises.

Pour ce 50^e anniversaire, je souhaite de grandes réussites à toutes les familles agricoles québécoises.

Michelle Courchesne

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille

La famille, une valeur qui nous rassemble

Au nombre des valeurs qui sont chères aux hommes et aux femmes qui vivent de la terre, celle de la famille occupe une place privilégiée. Et je ne crois pas me tromper en disant qu'il en a toujours été ainsi dans le monde agricole, où les liens du sang jouent un rôle important.

Si la valeur permanente et universelle de la famille comme unité sociale de base ne fait aucun doute, dans notre domaine, cela ressort plus encore qu'ailleurs, dirais-je. La famille, en agriculture, c'est à la fois les racines de la tradition et le terrain de l'avenir. Y prend forme tout le sens de ce qui s'est fait, de ce qui se fait encore et sur quoi demain se modèlera.

On en a la preuve dans le nombre impressionnant de familles agricoles dont le legs du bien familial remonte aussi loin qu'aux premiers temps de la colonie. Il n'est pas rare pour un descendant de cultiver une terre qui l'a été par un ancêtre au temps du régime français. On peut difficilement, avouons-le, établir un parallèle dans d'autres secteurs d'activité.

Cette place centrale et prépondérante de la famille, voilà sans doute ce qui a mené à la création du concours de « La famille terrienne de l'année » (appellation à l'origine), institué il y a maintenant 50 ans dans le cadre du Salon national de l'agriculture « pour glorifier pleinement la profession agricole », pouvait-on lire dans les documents d'époque.

L'agriculture de 1957 était bien différente de celle d'aujourd'hui : il y a eu tant de changements depuis ! Les anciens s'en souviennent et peuvent encore en témoigner. Mais il y a des choses qui demeurent, des valeurs fondamentales qui triomphent du temps et des modes. La famille est de celles-là.

Ce n'est pas sans raison que perdure le concours institué il y a un demi-siècle et dont nous

soulignons maintenant le cinquantenaire : il répond à quelque chose de profondément ancré en nous et qui renvoie à notre identité, celle que chacun revêt en fonction même de ses liens familiaux, mais celle aussi que l'institution de la famille procure à notre profession.

Il est révélateur, en effet, que la notion de ferme familiale, malgré toutes les mutations sociales et quelque définition qu'on en donne, soit toujours un élément important de nos préoccupations et de notre discours. Elle répond à quelque chose d'essentiel, à ce qui s'appelle un besoin identitaire, celui de se reconnaître dans ce que nous faisons.

Cet élément de notre identité qu'est la famille nous fonde et nous caractérise en tant que groupe, agriculteurs et agricultrices, et non seulement en tant qu'individus. Si l'agriculture québécoise est différente, cela tient à plusieurs raisons, dont cette idée même de famille qui implique un partage des mêmes références, tant au plan des valeurs que des idéaux et de l'idée même qu'on se fait de notre modèle de production agricole.

On le voit, 50 ans plus tard, la famille est toujours au cœur de nos préoccupations. Et elle occupe une place de choix dans nos cœurs, ainsi qu'en témoigne chaque année, avec émotion, la remise du titre de Famille agricole de l'année lors du congrès général de l'UPA.

Longue vie à ce concours. Et merci à tous ces lauréats qui, au fil du temps, nous ont permis de célébrer la profession agricole, creuset par excellence de nos valeurs collectives, de notre solidarité, de notre sens du travail et de notre don remarquable pour l'entrepreneuriat.

Laurent Pellerin
Président de la Fondation
de la famille terrienne



Des noces d'or... bien méritées !

Il y a 50 ans, lorsque les responsables du Salon national de l'agriculture mettaient en place un concours qui allait honorer une famille agricole, « fière de l'être, qui a bien réussi et qui a su donner le goût de la terre à ses enfants et descendants », ils auraient été bien malins de dire qu'en 2007, leur idée serait toujours de mise et des plus actuelles.

Aujourd'hui, le concours de la « famille terrienne », comme on l'appelait à l'époque, a fait bien du chemin et a passé au travers de bien des changements technologiques et de mentalité. Même si, au fil des ans, l'agriculture et la famille elle-même ont des plus évoluées, le concours de « la famille agricole » a toujours gardé sa philosophie de base tout en sachant remettre ses critères de sélection au goût du jour.

La Fondation, elle aussi, a évolué et su s'adapter aux changements de notre société. De par son statut d'organisme sans but lucratif, elle a, au cours des récentes années, apporté son concours à l'établissement de fonds particuliers pour venir en aide ici et ailleurs dans le monde, à des

familles agricoles victimes de sinistre ou pour soutenir des projets novateurs.

La Fondation s'est aussi préoccupée de la relève agricole et elle offre, depuis maintenant 15 ans, des bourses de perfectionnement à des jeunes qui poursuivent des études au niveau collégial.

C'est donc des noces d'or bien méritées que nous célébrons aujourd'hui en famille et... pour toutes les familles.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons brièvement chacune des familles lauréates qui, depuis 1957, a été choisie « famille agricole de l'année ». Nous vous soumettons aussi des textes de réflexion sur les valeurs familiales dans notre monde d'aujourd'hui ainsi que des articles de nos partenaires réguliers, la Fédération de la relève agricole et UPA Développement international.

Alors, découvrez avec nous ce cahier-souvenir et bonne lecture !

Jacques Janelle, secrétaire
Béatrice Rimbaud, trésorière



La famille agricole...

JACQUES BRODEUR
SOCIologue

Parler d'agriculture québécoise aujourd'hui, c'est d'abord parler d'économie avec ses thèmes spécifiques : mondialisation des marchés, compétition, gestion rigoureuse, innovation constante, performance maximale, compétence, etc.

Dans un tel contexte, on peut se demander si le concours de la Famille agricole de l'année a toujours sa raison d'être. Évidemment, tout comme l'agriculture, la famille est un concept économique. Mais, tout comme la musique de Mozart ou un beau paysage d'automne, la famille ne se réduit pas seulement à des considérations économiques. Une majorité de producteurs et de productrices l'ont compris et c'est pourquoi ils distinguent, mais sans les séparer, qualité de vie familiale et santé économique de leur entreprise.

Misères spécifiques de la famille

En ce début de siècle, le milieu rural fait face aux mêmes signes qui accompagnent la crise des valeurs en Occident : éclatement des familles, soif de confort, besoin anxieux de sécurité financière, désir illimité d'accéder au marché de la consommation, intolérance à la frustration, envie de ce que les autres possèdent, un « quant à soi » qui finit par créer le vide autour de soi, liberté effrénée en même temps que solitude secrète, impression de vide moral et spirituel, etc.

L'Unesco affirme que le Canada est au premier rang des pays où il fait bon vivre. Pourquoi en même temps trouvons-nous chez nous le taux de suicide le plus élevé chez les jeunes.

Ce contexte un peu désespérant met en perspective la nécessité de promouvoir toute activité qui favorise la réflexion sur la famille agricole comme lieu possible d'épanouissement humain de chacun de ses membres. Pour cette raison, il me semble que le concours de la famille agri-

cole de l'année n'a jamais eu tant sa raison d'être. Un tel concours permet de constater avec plaisir, au moins une fois par année, que l'agriculture moderne n'est pas seulement synonyme de luttes, guerres agroalimentaires, crises, vitesse d'exécution, calculs précis, virage technologique, innovations permanentes.

Rappelons que depuis 40 ans, plusieurs lauréats du Mérite agricole ont cru utile, par la suite, de poser leur candidature au titre de famille agricole de l'année, dans le but de souligner certains aspects de la vie qui échappent habituellement aux considérations strictement économiques et techniques de l'existence.

Une vie de famille satisfaisante pour tous les membres de la famille ne va pas de soi. Cela exige un art de vivre et un apprentissage constant du dialogue. Et que dire des qualités si rares comme le souci de l'autre, le respect mutuel, l'humilité, le sens du pardon, l'absence de rancune, l'humour et, surtout, le sens de l'organisation de la vie qui fait bonne place aux rites et aux traditions propres à chaque famille.

Ce fameux transfert du patrimoine

Les événements les plus révélateurs de la vitalité d'une famille agricole semblent être soit les modifications juridiques du statut de l'entreprise, soit encore le transfert de ferme. Pourtant, depuis des décennies, on ne cesse de répéter que, lors de tels événements, les défis majeurs ne sont pas d'ordre monétaire, mais d'ordre relationnel. Il est quand même étonnant de constater qu'à l'époque de l'informatique, on s'initie plus facilement au réseau Internet qu'aux mécanismes complexes de la vie symbolique des mots, des attitudes, des regards, des gestes, de la tonalité de la voix...

Combien d'encans de ferme ont été le résultat de malencontreux malentendus, de sautes d'humeur, de points de vue trop absolus ? Comme cela prend peu de temps

pour détruire toute une vie... Pour éviter ce genre d'accidents de parcours, on ne peut qu'encourager la multiplication de formules de préparation au transfert de ferme, comme celle des Centres régionaux d'établissement agricole (CRÉA) qui ont fait leurs preuves.

Laquelle est la plus menacée : l'agriculture ou la famille ?

Il n'y a pas si longtemps, on entendait des producteurs déclarer qu'ils se sentaient pris dans un dilemme bouleversant : ou bien choisir la vie de l'entreprise au détriment de la vie familiale ou bien choisir la famille au détriment de l'entreprise. Ce genre de dilemme peut servir d'indicateur sur le partage des objectifs d'une famille agricole.

Or, il n'est pas si simple de communiquer sur les objectifs d'une famille. Et chaque membre d'une famille en aurait long à dire sur ce sujet. Ce qui manque le plus, ce n'est pas le temps pour échanger, mais bien plutôt « le bon temps » pour le faire. Il est possible que la solution aux problèmes de communication dans une famille soit relativement simple à trouver.

Chose certaine, des familles ont trouvé cet art magique de la communication. Un trait commun caractérise ces familles : la communication a d'abord commencé avant le mariage ou avant la naissance des enfants. Quand les enfants sont nés, ils ont graduellement pris part à la communication. Ils ont vieilli en communiquant, en parlant certes, mais aussi en écoutant.

Dans un numéro du mensuel L'Agora2, on raconte qu'un jeune touriste américain demanda un jour à un vieux jardinier anglais : « Combien de temps faut-il pour faire ce beau gazon ? » « Trois cents ans », répondit ce dernier. Cette réponse est-elle compréhensible aujourd'hui pour un habitant de l'Amérique, à une époque où le gazon, ça se déroule comme du tapis ?

La famille agricole est un processus de maturation qui est lent et dont la durée est

incompressible, comme est incompressible une grossesse qui doit durer neuf mois.

« Il en est ainsi de tous les processus psychologiques, sociaux et culturels. Les parents ne peuvent pas comprimer à l'infini le temps d'attention qu'ils accordent à leurs enfants sans que ces derniers en souffrent au point de perdre goût à la vie. »

La famille agricole est-elle dépassée ? Certes, elle ne sera jamais moderne à la façon d'une nouvelle technique. Mozart ou Beethoven ne seront jamais modernes si « moderne » veut dire « jamais vu, jamais entendu ». Et dire que le mot « moderne » a été utilisé pour la première fois au 5^e siècle, à Rome...

Faut-il encore maintenir le concours de la Famille agricole de l'année ? Cela dépend de l'idée qu'on se fait de la famille d'une part, et de la famille agricole québécoise, d'autre part.

Des raisons d'espérer !

La Famille agricole de l'année, c'est une affaire de cœur, de conviction, de partage pour toutes les familles qui ont cru que l'agriculture était encore aujourd'hui une façon idéale de réaliser les objectifs les plus élevés d'une vie humaine. Atteindre ces objectifs de vie familiale n'est pas totalement naturel si « naturel » signifie « qui va de soi ».

Cette décision commune est d'abord la responsabilité des parents avant même que les enfants ne naissent. Une fois les enfants arrivés, ce sera le long apprentissage de la parole et des partages. « Ma vie avec ma famille et mon époux a été un long dialogue de 48 ans ! » affirmait récemment une animatrice de la radio.

Merci aux familles agricoles qui, par leur histoire de vie partagée, apportent au milieu agricole une inspiration irremplaçable et toujours unique. Ces histoires de vie, ces histoires de cœur, c'est d'abord et avant tout un hommage à la Vie.

Merci au nom des générations à venir...



Les petits-fils de Philippe et Claudia

VICTOR LARIVIÈRE

La famille de Philippe Marsolais et de Claudia Héту fut la première à être honorée comme Famille terrienne de l'année en 1957. De savoir que les descendants de ces deux lauréats sont toujours bien implantés en agriculture sur le rang de la Petite Ligne à Saint-Alexis-de-Montcalm, à l'endroit même où leurs grands parents étaient installés, démontre bien que les fermes familiales ont toujours la cote chez nous. De Philippe en passant par Albert et Aubin pour arriver aujourd'hui à Normand et Denis, bien des choses ont changé chez les Marsolais. Petit rappel du chemin parcouru depuis 50 ans.

Un amour de la terre qui se perpétue

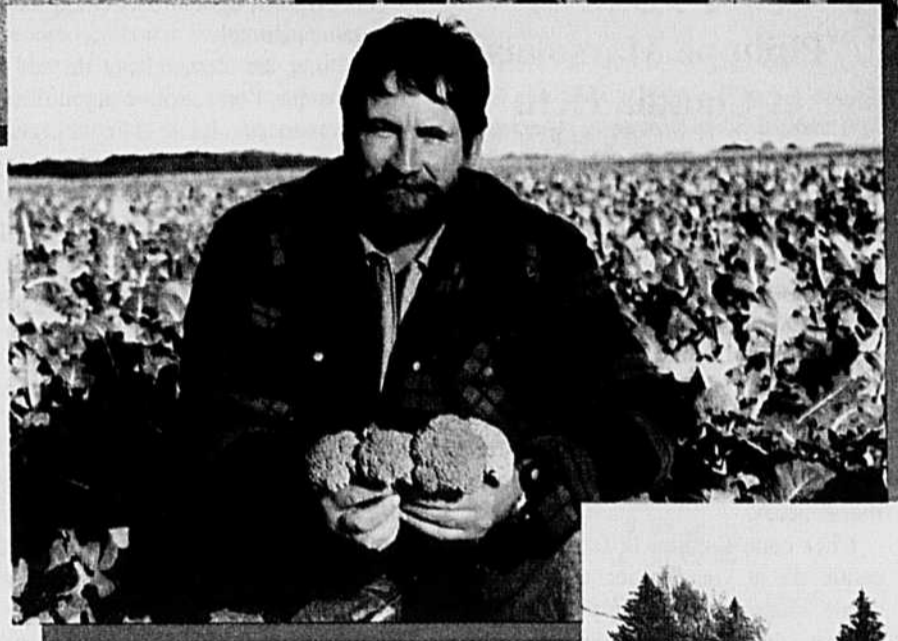
« Un fonceur prêt à essayer de nouvelles méthodes de culture et à se mécaniser », c'est ainsi que Normand décrit son grand-père Philippe. Dans la monographie consacrée à la famille Marsolais par la Fondation de la famille terrienne, on précise que la ferme était diversifiée, comme c'était le cas pour la plupart des fermes de l'époque. Le grand-père était avant tout un producteur de tabac en plus de posséder des vaches laitières, des porcs, des poules pondeuses et une serre. Il avait aussi une érablière de 3500 entailles, toujours exploitée par son petit-fils Denis qui occupe d'ailleurs la maison ancestrale et dont il a gardé le cachet. Avec ses deux fils en agriculture, Aubin et Albert, la terre de Philippe s'agrandit à la fin des années 30 en doublant sa superficie de 65 arpents à plus de 130 arpents. Graduellement, on fait entrer toute la machinerie moderne, tracteurs, trayeuses et nettoyeur d'étable. L'entreprise des Marsolais est décrite dans les années 50 comme « un exemple typique de ferme familiale prospère où la diversité des productions assure la stabilité économique, quelles que soient les conditions du moment ».

Il y a 50 ans, sur les six kilomètres du rang Petite Ligne il y avait plus d'une quarantaine de fermes. Aujourd'hui il en reste seulement une dizaine, même si toutes les maisons sont encore habitées, fait remarquer Normand. Autre changement majeur, on ne voit plus les familles nombreuses, comme celle de son grand-père avec 12 enfants. Lui et sa conjointe Lise en ont trois, alors que son cousin Denis et Sylvie, sa femme, en ont deux.

C'est la dimension des terres qui a fait aussi un pas de géant. Normand exploite plus de 1500 arpents en grandes cultures et en légumes de conserverie et mène de front une maternité et un engraissement dans le porc.

De savoir que ses grands-parents avaient été reconnus Famille terrienne de l'année, Denis en garde une grande fierté. Il a cependant dû s'ajuster à l'évolution de l'agriculture et discontinuer la production de tabac à pipe, à cause des importations à bas prix. L'an dernier, il vendait son quota de lait et augmentait ses superficies de brocoli pour la transformation.

Il est cependant terminé le temps de l'agriculture très diversifiée. Les deux petits-fils ont dû se spécialiser et se mécaniser



davantage, sans mettre tous leurs œufs dans le même panier. Les deux n'ont cependant pas peur du travail et ont toujours aimé la terre, comme leur grand-père. Ils ont aussi associé leurs enfants aux travaux pendant les vacances scolaires et les fins de semaine.

Savoir innover

Influencés peut-être par leur grand-père, Normand et Denis ont su innover chacun dans leur domaine et ont tous deux accordé de l'importance aux études et à la mise à jour des connaissances. Le premier et sa conjointe, Lise Benoît, se sont connus au temps où ils étudiaient à l'ITA de Saint-Hyacinthe. Ils sont engagés à temps plein sur l'entreprise. Normand fut un des pionniers sur la rive nord à installer un dôme sur sa fosse à purin. Il s'arrange aussi pour étendre son lisier seulement deux jours par année, une fois au printemps et une autre à l'automne. C'est aussi un fervent adepte du semis direct dans 60 % de ses champs de maïs, de soya et de céréales à paille. Depuis 1980, il fait battre ses grains à forfait et se dit satisfait du service. De son grand-père, il garde l'image d'une ferme prospère où les bâtiments sont maintenus en bon état.

Denis aussi se tient à la fine pointe des

méthodes de culture et est allé chercher de la formation pour répondre à ses besoins. Le drainage des terres, les analyses de sols, les doses réduites de pesticides sont autant de pratiques qu'il a appris à maîtriser. Il partage avec son cousin le même intérêt pour le semis direct dans le soya et l'orge. Il est impliqué dans un réseau de dépistage pour sa culture de brocoli en plus d'être membre d'un club agro. Pour diminuer sa consommation d'engrais chimique, il cultive des engrais verts. Comme au temps de son grand-père Philippe, l'érablière, qu'il a modernisée avec la tubulure et un nouvel évaporateur, demeure son lieu de détente préféré et un point de rencontres familiales. Pour ses surplus de légumes, il fait des dons à Moisson Lanaudière.

Les deux petits-fils de Philippe et de Claudia remarquent que le métier d'agriculteur a beaucoup changé depuis 50 ans. Denis s'inquiète un peu pour l'avenir en constatant que tout ce que vendent les producteurs baisse alors que ce qu'ils achètent augmente de prix. Il ne se voit pas travailler juste pour faire des paiements. Pour joindre les deux bouts, il fait du déneigement l'hiver. Sa conjointe Sylvie est infirmière à l'hôpital de Joliette.

Autant Normand que Denis espèrent avoir de la relève pour reprendre leur entreprise. On en serait alors à la cinquième génération de Marsolais dans le rang de la Petite Ligne à Saint-Alexis-de-Montcalm. Comme quoi la famille a encore toute sa place en agriculture.

Une belle histoire...

Faire connaître au plus grand nombre possible de gens de belles familles agricoles, fières de l'être, qui ont bien réussi et qui ont su donner « le goût de la terre » à leurs descendants, voilà une bien bonne idée qui amena le Salon national de l'agriculture à lancer un concours qui allait honorer et mettre en évidence ces familles dites « terriennes ».

Le 50^e anniversaire du concours de la « famille agricole de l'année » fournit à la Fondation de la famille terrienne l'occasion de présenter brièvement chacune des familles qui, depuis 1957, ont été choisies à titre de modèle pour l'ensemble du milieu rural québécois.

La Fondation veut rappeler la mémoire de ces familles lauréates, particulièrement méritantes et désire, par la même occasion, démontrer que la ferme familiale n'est pas uniquement un lieu de production, mais aussi un milieu de vie qui doit favoriser le développement des valeurs sur les plans humain et professionnel.

Elle profite aussi de l'occasion pour souligner la qualité des présentations des très nombreuses familles qui, durant ces 50 années, ont soumis leur candidature sans toutefois être choisies même si elles étaient très représentatives des valeurs que la Fondation mets de l'avant.

Tous ces récits, les uns autant que les autres, sont de bien belles histoires qui racontent, chacune à leur façon, des facettes inédites de notre Québec agricole et rural.

Nous tenons ici à remercier sincèrement Réal Piquette, agronome de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui fut publiciste à la Fondation de 1991 à 1999. Lors du 40^e anniversaire, il avait déjà fait un travail de lecture et de synthèse des différentes monographies, travail que nous reprenons en bonne partie aujourd'hui.

Alors, place à ces belles histoires... d'amour!

JACQUES JANELLE, SECRÉTAIRE



1957 Philippe Marsolais et Claudia Héту

Au tout début du 19^e siècle, Benjamin Lemire dit Marsolais prend possession d'une ferme neuve qu'il déboise. Un siècle et demi plus tard, cette ferme de Saint-Alexis-de-Montcalm est exploitée par la première famille lauréate du concours de la famille terrienne, celle de Philippe Marsolais et Claudia Héту. C'est une ferme principalement laitière, mais on y élève des porcs et des volailles et on cultive aussi du tabac et d'autres productions maraîchères.

Chez cette famille, la formation est au centre de la vie chrétienne, familiale et rurale. Dans leur monographie, les termes « amour du sol », « don de soi », « compréhension et esprit chrétien » reviennent souvent et deviennent l'héritage que les parents ont su léguer à leurs enfants et petits-enfants.

Philippe, qui a hérité du bien paternel, épouse Claudia Héту, de Sainte-Julienne, en 1909. De leur union naîtra 12 enfants. M. Marsolais est un homme qui s'implique beaucoup et qui n'a pas peur d'être à l'avant-garde du progrès dans plusieurs domaines. Ainsi, il n'hésitera pas à investir dans de nouvelles machineries et il sera souvent le premier à mettre de l'avant les conseils judicieux des agronomes : culture rotative, nouveaux modes de labour, utilisation de grains de semence plus hâtives, amélioration du bétail, comptabilité agricole, etc.

« C'est la femme qui fait la ferme » avait-on coutume de dire, à l'époque. Philippe a choisi Claudia, sa compagne de vie, celle dont toutes les réussites futures allaient dépendre.

M^{me} Marsolais dit avoir eu une enfance sans mollesse et sans gâterie. Envers sa famille, elle ne néglige rien pour que, dans son foyer, Dieu soit le premier servi. Cela n'est pas étranger au fait que quatre prêtres et quatre religieuses soient issus de leur famille. En 1957, deux des garçons, Aubin

et Albert, sont agriculteurs et exploitent le domaine paternel.

Ce sont les descendants de ces deux garçons que l'on retrouve aujourd'hui sur les terres ancestrales de la Petite Ligne. Les productions ont changé et évolué, mais les grands-parents Philippe et Claudia pourraient encore redire cette phrase qu'ils aimaient répéter : « La terre est généreuse quand on sait l'aimer. »

1958 Ernest Bourgeois et Marguerite Poitevin

D'origines française et acadienne, les Bourgeois, déracinés des provinces maritimes, arrivent à Saint-Antoine-sur-Richelieu vers 1790. Leurs descendants habitent, défrichent et exploitent des fermes tout le long de la vallée.

Nos lauréats, Ernest Bourgeois et Marguerite Poitevin, exploitent une ferme à Saint-Ours, un bien que possèdent les Poitevin depuis trois générations. Alors qu'Ernest est un homme pondéré et réfléchi, capable de décider et de mener à terme des décisions, Marguerite est une femme modeste, bonne éducatrice et des plus dévouées envers sa famille.

Le couple donnera à leurs 13 enfants, dont sept s'établiront en agriculture, l'exemple de l'harmonie, le goût du travail bien fait, une bonne discipline de vie et une éducation religieuse solide.

Aujourd'hui, la lignée terrienne a su, elle aussi, se démarquer puisque l'on retrouve chez les descendants, des petits-fils et petites-filles qui, à l'instar de leurs parents, se sont bien établis en agriculture et se sont mérités, au fil des ans, divers honneurs professionnels.

Pour reprendre un passage du Mémorial de la famille terrienne publié en 1962, on peut dire avec l'agronome Gérard Millette, le rédacteur du récit familial, cette phrase qui pourrait encore très bien décrire les générations d'aujourd'hui : « La fierté rurale règne au sein de

la famille et se manifeste à l'extérieur, car les enfants sont des membres actifs (de différentes organisations)... et le succès des Bourgeois est le couronnement d'un labeur persévérant chez toute la famille. Ensemble, ils ont travaillé ferme, formant une coopérative de travail dont les ristournes vont bien au-delà des simples biens pécuniaires. »

Ernest et Marguerite, fiers de leur profession, n'ont qu'un seul adage : « Pour réussir, il faut aimer la terre, toujours l'aimer. »

1959 Philippe Pépin et Marie-Rose Roy

C'est en 1921 que Philippe Pépin et Marie-Rose Roy unissent leur destinée pour la vie. Ils vivent alors sur une terre voisine de la ferme paternelle durant cinq ans. Doué pour la menuiserie, Philippe quittera la ferme quelque temps pour pratiquer ce métier, mais reviendra bientôt à Warwick sur une terre abandonnée qui deviendra par la suite, la ferme Pin-rose.

Le couple Pépin, aidé de leurs enfants, montera, au fil des ans, une ferme des plus prospères, se méritant ainsi en 1957, la médaille d'or de l'Ordre du mérite agricole.

Chez ce couple qui aura douze enfants, ce sont les traditions familiales qui primeront et seront à l'honneur. Philippe est un type précieux pour sa paroisse et son milieu. Il sera maire, marguillier et chef de file dans les nombreuses organisations de sa région. Grâce à son courage et son immense talent, il a su devenir un des éleveurs les plus réputés de son temps et mener sa ferme vers des rendements supérieurs.

De son côté, Marie-Rose incarne beauté, harmonie et discipline. Elle étudiera au couvent de Warwick et obtiendra un Brevet de capacité primaire élémentaire et un certificat en sténographie. Plus tard, elle deviendra membre de différentes organisations telles les Fermières, l'UCFR et l'AFÉAS. Une vie comblée pour ce couple

d'amour!

1959

1960

1961



dont l'agronome Irénée Chabot dira : «La famille Pépin : triomphe de la foi, du courage et de la ténacité.»

Philippe et Marie-Rose ont laissé derrière eux de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants dont plusieurs se retrouvent dans des domaines reliés à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

Optimisme et bonne humeur, deux qualités dont les Pépin ne se départissent jamais.

deviendra agronome. Aujourd'hui, la relève est bien assurée puisque des petits-fils et petites-filles sont déjà dans la même lignée.

C'est, entre autres, par son sens civique et son dévouement à la collectivité que se distingue cette famille.

1961

Narcisse Gervais et Marie-Louise Ledoux

Le héros du concours de cette année, M. Narcisse Gervais, de Saint-Timothée (Lavolette) est âgé de 89 ans. Bon pied, bon œil, il est le patriarche qui sait s'exprimer clairement sans confondre ni les faits ni les dates. Marié à Marie-Louise Ledoux en 1897, le couple aura 16 enfants. En 1961, cette belle grande famille ne compte pas moins de 110 petits-enfants et 90 arrière-petits-enfants. Inutile de dire qu'aujourd'hui cette descendance est innombrable et que, dans la lignée, plusieurs se retrouvent en agriculture et dans diverses professions connexes.

De son épouse, Marie-Louise Ledoux, décédée en 1954, M. Gervais dira alors «qu'elle n'a pas son pareil» et qu'il n'aurait pas été possible de trouver mieux pour la maison, pour la terre et pour l'éducation des enfants. Ils ont été tous deux de rudes travailleurs qui ont transmis à leur descen-

dance le goût du travail et l'esprit d'équipe et d'entraide. Sans faire parler d'eux, ils ont édifié des œuvres permanentes, à coup de patience, de générosité et de droiture.

Narcisse, qui est devenue centenaire, fut un agriculteur modèle qui a donné l'amour du sol à sa nombreuse progéniture en leur montrant que traitée intelligemment, la terre nourrit généreusement son exploitant et sa famille tout en lui fournissant une honnête aisance.

Aussi loin que l'on remonte dans leur histoire, les Gervais sont des «semeurs de pains».

temps-là, les décisions concernant l'exploitation de la ferme se prenaient par l'ensemble de la famille. Chacun des enfants avait son ouvrage et pour les récompenser, les revenus étaient souvent séparés entre les responsables... pour les petites dépenses.

Marié en 1912 à Ida Courchesne, institutrice de profession, Joseph meurt en 1943, à l'âge de 58 ans. C'est son épouse qui poursuit seule et réalise le vœu de son mari de voir la majorité de ses enfants, soient cinq garçons et cinq filles, installés sur des fermes.

C'est en «conseil de famille» que, chaque dimanche, se prend toutes les décisions importantes.

1960

Donat Giard et Honorine Giard

Moins de deux siècles après l'arrivée du premier ancêtre, Joseph Giard (en provenance de Saint-Antoine-sur-Richelieu) devint acquéreur, à Sainte-Rosalie-de-Bagot, de la ferme sur laquelle un de ses descendants continue de remuer un sol arrosé de la sueur des quatre générations qui l'y ont précédé.

Donat Giard a acquis cette terre ancestrale de son père Napoléon en 1922, il a alors 25 ans. Donat est une sommité rurale même s'il n'a que peu fréquenté les classes et, à la différence de son épouse, il est plutôt autodidacte, du genre très actif et aime changer d'air pour son plaisir et sa culture. Il fera d'ailleurs partie, tout au long de sa vie professionnelle, de différents organismes et mouvements agricoles tant au niveau local et régional que provincial.

Honorine, quant à elle, est instruite, distinguée et formée aux besoins domestiques et à celles de la ferme. Elle fit ses études dans une des meilleures institutions de la région et y fut première à obtenir le diplôme académique le plus haut de l'époque.

Trois ans après leur mariage, Donat et Honorine prennent possession de la terre ancestrale des Giard à Sainte-Rosalie. Agriculteurs émérites et d'avant-garde, leur ferme remporte la médaille d'argent au concours du Mérite agricole en 1931, et cinq ans plus tard, la médaille d'or.

Le couple aura huit enfants, trois d'entre eux opteront pour l'agriculture et un autre

1962

Joseph Boucher et Ida Courchesne

Marin Boucher, premier de la lignée, débarque à Québec en 1635. L'arrivée des Boucher dans le canton de Kildare (Joliette) remonte aux environs de 1800. À partir de 1912, Joseph cultive la terre paternelle de Saint-Ambroise. Dès lors, il réalise l'importance de la formation et de l'engagement social et professionnel. Il utilise tous les moyens disponibles pour réussir : cercles agricoles, sociétés d'agriculture, UCC, coopération, conseils de l'agronome, concours de ferme, expositions, lecture, etc. Fait quand même assez rare en ce

1963

Pierre Guinois et Augustine Galbrand

Tous deux Bretons d'origine, ils arrivent au Canada en 1888. Après une période difficile, on les retrouve, en 1900, à Montréal, mariés depuis quatre ans. En 1908, Pierre achète «sa ferme» à Côte-Saint-Michel, un terrain bas, marécageux, situé au nord de l'île de Montréal.

«Encore d'autres qui viennent crever de faim sur les terres noires», dira-t-on. Bien au contraire, c'est le début d'une grande réussite en cultures maraîchères. Pierre fut

1962



1963



1964

1965

1966



d'ailleurs un des pionniers de l'Association des jardiniers-maraîchers de Montréal. Plus tard, urbanisation oblige, c'est dans la grande région de Napierville, à Saint-Rémi et à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay que s'installera la famille.

Chez les Guinois, comprenant les enfants, les petits-enfants ainsi que leurs conjoints, l'esprit de famille est des plus développés et l'engagement social fait partie de la vie. En 1963, à l'exception de deux religieuses, tous les enfants et 28 des 72 petits-enfants sont agriculteurs et exploitent des fermes maraîchères.

Pierre Guinois, que les Montréalais surnommaient à juste titre « monsieur céleri », a su monter avec sa famille une entreprise dont le succès a largement dépassé les frontières.

1964

Georges-Henri Lemire et Évelina Beaulac

Notre lauréat est de la neuvième génération des Lemire au Canada et de la septième à Baie-du-Febvre. Évelina, son épouse, tout comme lui, descend d'une famille où l'agriculture est à l'honneur. Mariés en 1933, ils auront 14 enfants. Georges-Henri et Évelina ont vite reconnu la valeur et la nécessité d'une bonne instruction et ont créé un climat familial favorable à cet égard.

Georges-Henri et Évelina se sont toujours fait un devoir de participer au fonctionnement des organismes de la collectivité et qui défendent les intérêts des producteurs, tant aux niveaux syndical, coopératif que social. Georges-Henri est conseiller municipal et commissaire d'école, mais c'est au système coopératif qu'il accorde principalement son support. Évelina, quant à elle, se donnera toute entière à sa famille tout en se dévouant sans compter pour la communauté.

Les enfants et petits-enfants, dont plusieurs sont installés en agriculture, gardent d'eux un héritage rempli d'amour du sol, de la patrie et de l'Église.

L'histoire de la famille et de Michemiret, la ferme paternelle, démontre que la vie terrienne réalise un idéal de vie noble, enrichissant et rayonnant, pour peu que tous les membres aient foi en sa vocation et y consacrent leur énergie.

1965

Walter Benoit et Léa Allard

Cette famille de Sainte-Brigitte-des-Saults constitue la huitième de toute une génération exclusivement terrienne depuis l'arrivée des ancêtres au pays, soit en 1665 pour les Benoit et 1667 pour les Allard.

Walter et Léa se sont mariés en 1929 et sont les heureux parents de dix enfants. M^{me} Benoit a toujours fait partie du mouvement des femmes rurales et des organisations religieuses, agricoles et sociales de son milieu. M. Benoit, quant à lui, a toujours préféré consacrer ses énergies à sa famille et à l'administration de la paroisse. Tous deux ont une très bonne relation avec leurs enfants et ils forment une famille unie.

En 1965, les six fils sont agriculteurs et ils ont tous fréquenté l'École d'agriculture de Nicolet. Pour les parents, il était important que les enfants possèdent les connaissances et la formation requise pour jouer un rôle positif dans leur milieu.

Deux générations plus tard, la ferme est toujours entre les mains de la famille et elle s'est bien agrandie. Chez les arrière-petits-enfants, l'intérêt pour l'entreprise est déjà bien marqué et certains dirigent leurs études dans le domaine agricole.

1966

Joseph Marcotte et Marie-Louise Perreault

C'est en 1696, il y a donc plus de 300 ans, qu'arrive au pays le premier ancêtre, Jacques Marcotte, membre du régiment de Carignan. Trois ans après son arrivée, il obtient un lopin de terre près de Trois-Rivières. Avec son frère Médéric, établi à Saint-Ubalde en 1881, Louis-Joseph voit l'épopée des « terres en bois debout » abattu de mains d'hommes.

« On y travaillait fort, a dit M. Marcotte, mais un travail qu'on aime nous use moins vite ». Louis-Joseph est décoré de l'Ordre du mérite agricole en 1953 : c'est donc dire que l'amélioration s'est faite rapidement.

Marie-Louise a 17 ans quand elle se marie. Sa vie est un long dévouement aux siens et à la terre. Elle aura 17 enfants,

dont 11 sont vivants en 1966. Il faut donc reconnaître l'infinie vigilance de cette femme qui trouve aussi le temps d'être membre actif du Cercle des Fermières de Saint-Ubalde.

L'année du concours, trois des enfants sont sur une ferme, dont deux sur le bien paternel.

1967

Johnny Bergeron et Albertine Tremblay

Les premiers Bergeron sont présents au Québec dès 1666. Par alliance, il s'y ajoute du Simard et du Tremblay, tous des bonnes « races » (comme aime le dire Johnny), qui conjuguent leurs efforts, s'aident et s'entraident sans cesse.

C'est en 1917 que Johnny épouse Albertine Tremblay, une fille de sa paroisse, Saint-Bruno. Le couple s'installe à Saint-Prime (Roberval), dans le rang 3, près des limites de Saint-Félicien. Ils démarrent modestement, ce qui ne les empêchera pas, à la suite d'efforts, de persévérance et d'esprit d'initiative, de recevoir la médaille d'or du Mérite agricole en 1964.

Dix enfants viennent orner le foyer d'Albertine et Johnny. La majorité d'entre eux seront cultivateurs ou travailleront dans le milieu agricole. Tous ont l'amour de l'agriculture et s'impliquent dans les mouvements sociaux et les organismes du milieu.

1968

Albert Deschênes et Marie Dubé

La famille Deschênes perpétue une longue tradition terrienne. Les ancêtres quittent La Rochelle en France en 1646. Ils sont à Saint-Jean-Port-Joli depuis 1760 et la propriété actuelle du 2^e rang, où passe la rivière Trois-Saumons, est occupée depuis 1860.

Albert, le lauréat, meurt malheureusement avant de recevoir l'hommage que lui rend la Fondation de la famille terrienne. Marie, son épouse, et leurs 11 enfants vivants, partagent donc l'honneur ensemble.

Dans les temps difficiles des années 30, le couple ne peut se permettre de pousser aux études que les quatre enfants qui se destinent au service de l'Église. Mais l'exemple, l'effort et l'esprit d'initiative permettront de donner aux autres le sens des vertus familiales et de la réussite en agriculture.

C'est ainsi que la quasi-totalité de ces derniers sont directement engagés en agriculture ou dans un secteur connexe. La famille Deschênes est de tous les mouvements du milieu et ne refuse jamais de responsabilités aux divers niveaux de la société. Les filles, pour leur part, sont toutes institutrices et collaborent sans cesse aux succès de la famille.



1969
Alphonse Laliberté
et Almida Bouchard

C'est en 1678 que le premier ancêtre de notre lauréat, breton d'origine, Bernard Laisné dit Laliberté, débarque en Nouvelle-France. Alphonse représente la cinquième génération sur la terre familiale située à Honfleur et il perpétuera la tradition. Avec son épouse, Almida Bouchard, il aura 12 enfants et c'est toute la famille qui fera progresser la ferme, laquelle deviendra au fil des décennies et des générations futures, l'une des plus florissantes et des plus connues au pays.

Tout au cours de leur vie, Alphonse et Almida seront des agriculteurs progressifs et toujours à la fine pointe des techniques agricoles. Impliqués dans les diverses organisations civiques et professionnelles de la région, ils ont pris une part active dans les mouvements sociaux de leur communauté.

Lors de la proclamation de la famille terrienne, Alphonse ne sera malheureusement pas là, étant décédé quelques années auparavant. Toutefois M^{me} Laliberté, qui porte alors allègrement ses 80 ans, sera là pour recevoir, avec ses enfants, ses 51 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants, le titre si bien mérité.

Tous deux seraient fiers aujourd'hui de voir à quel point leur descendance a su mettre en valeur et faire fructifier les biens transmis d'une génération à l'autre.

1970
Ovila Duval et
Rose-Aline Noury

« Le père Vila », comme on le désigne, parle avec fierté de ces terres du rang Grand Saint-Esprit qui appartiennent aux Duval depuis 1794. Selon la coutume de l'époque, son grand-père Calixte travaille dans les chantiers du Vermont pendant l'hiver et son père Napoléon travaille à son tour dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre pour y faire vivre sa famille. C'est donc à New-Bedford que naît Ovila qui, tout jeune, revient étudier au séminaire de Nicolet. Il aime se remémorer ce jour de 1920 où son père lui confie les rênes de la terre familiale.

Ovila est un homme grand, mince, le regard vif et sympathique et la démarche alerte malgré ses 70 ans. En 1926, il épouse Rose-Aline Noury, « une fille du pays » comme il le dit si bien. Les conserves, les vêtements, le tricot, le savon du pays et le pain de ménage n'ont pas de secret pour elle. Le sens des affaires d'Ovila, dont témoigne la prospérité de sa ferme, se manifeste aussi sur le plan municipal autant qu'aux niveaux syndical, coopératif et religieux.

Les Duval ont sept garçons dont cinq sont des agriculteurs et trois de leurs cinq filles sont des épouses d'agriculteur.

1971
Rémi Yelle
et Rose-Alma Amyot

Charles Diel, l'ancêtre des Yelle, est né en Normandie. À son arrivée au pays, il s'établit à Montréal et par la suite dans la seigneurie de La Prairie. C'est dans la paroisse de Saint-Rémi-de-Napierville qu'on retrouve la maison paternelle, témoin de l'histoire de cette famille.

Rémi et Rose-Alma joignent leur destinée en 1922 et de cette union naissent dix garçons et quatre filles. Ayant quitté l'école relativement jeunes, c'est par l'apprentissage et la lecture que tous deux se préparent à leurs rôles respectifs.

Les valeurs chrétiennes sont au premier plan dans cette famille. En 1962, Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, leur remet la médaille d'or « Bene Merenti » en reconnaissance des cinq vocations données à l'Église. À l'égard de leurs enfants, ils savent allier support, liberté, souplesse, compréhension et intérêt dans leurs activités.

Rémi s'implique dans l'UCC, la caisse populaire, la coopérative et la commission scolaire alors que Rose-Alma se consacre principalement au foyer.

1972
Omer Filion
et Amanda Côté

Après avoir travaillé quelques années sur la ferme familiale de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte en 1918, Omer Filion décide d'acheter sa propre ferme dans la même paroisse. À ce moment-là, il est marié depuis un an à Amanda Côté. De cette union sont nés 11 enfants et l'année du concours, on y compte 62 petits-enfants.

Omer, un homme d'avant-garde, a toujours débordé les cadres de la ferme familiale. C'est ainsi qu'on le retrouve président du cercle local et directeur diocésain de l'UCC, directeur de la coopérative et de la Société d'agriculture ainsi que conseiller municipal et maire.

De son côté, Amanda s'est toujours impliquée dans les activités sociales et professionnelles, principalement dans l'Union des femmes rurales, dont elle fut présidente.

En 1972, cinq des fils Filion sont agriculteurs et une fille est mariée à un cultivateur. Aujourd'hui, la progéniture est bien nombreuse et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants sont soit établis en production laitière, bovine et porcine, soit étudient ou travaillent en agriculture ou dans des secteurs connexes.



1973

1974

1975



1973

François Lapointe et Angéline D'Amours

François Lapointe est un travailleur inlassable, artisan accompli, attaché à la terre, simple dans ses goûts, timide et un peu renfermé, fier de son succès, sans fanfaronnade, serviable et hospitalier.

Angéline D'Amours, son épouse, est une femme libérée, une mère bien organisée, aimante et compréhensive. Travailleuse acharnée, elle saura être une bonne femme d'affaires tout en étant une artiste en arts domestiques.

Le couple aura 15 enfants et cette grande famille de Compton se distinguera par son esprit de solidarité et de générosité envers ses membres. Tous deux s'impliqueront dans divers organismes locaux, que ce soit la municipalité, la commission scolaire ou encore dans des mouvements comme l'UCC et l'AFÉAS.

Aujourd'hui, la relève est bien présente et active puisque des petits-enfants et arrière-petits-enfants sont établis en agriculture alors que d'autres étudient pour s'orienter dans la profession.

1974

Raoul Boily et Blanche Laberge

Arrivés de France, les premiers Boily s'installent dans Charlevoix et c'est vers 1865 que l'ancêtre, Félix Boily, arrive à Chicoutimi.

C'est là qu'en 1924, Raoul épouse Blanche Laberge, issue d'une famille installée dans la région depuis plusieurs générations. Ils auront 17 enfants qu'ils élèvent dans la maison paternelle où y habitent aussi les grands-parents et d'autres gens de la famille.

Le couple inculque à leurs enfants le sens des responsabilités, ce qui les amène dès leur jeune âge à partager les tâches familiales.

Tout comme son père, Raoul est un homme d'avant-garde pour qui toute nouvelle technique agricole mérite d'être mise à l'essai. Chez les Boily, le beau, le bien fait et l'ordre priment. Aussi, il n'est pas surprenant que l'embellissement des abords de la maison et des bâtiments de ferme soit une priorité.

En 1974, l'année où cette famille a été choisie, trois des fils sont sur des fermes.

1975

Ludger Breault et Béatrice Bruneau

Ludger Breault fait partie de la neuvième génération de cette famille établie au Canada depuis 1695. Son père Cyrille possède une ferme à Rawdon et opère un moulin à scie, ce qui ne manque pas d'occuper le jeune Ludger et ses frères. C'est d'ailleurs lui qui, en 1923, prendra la relève sur la terre paternelle, l'année même où il épouse Béatrice Bruneau.

Ludger possède une bonne instruction, tenant compte de l'époque, ayant terminé sa syntaxe au Séminaire de Joliette. Il partage l'amour de la terre avec trois de ses garçons, lesquels sont tous bien installés au moment du concours. Il fait partie des organismes sociaux de sa paroisse tout au long de sa vie.

Béatrice, de son côté, détient un diplôme d'instruction publique et connaît bien aussi les travaux de la ferme et de la maison. Elle trouve aussi le temps de s'impliquer dans son milieu.

Béatrice et Ludger exploitent leur terre durant près de 40 ans. En 1973, ils reçoivent la médaille d'argent de l'Ordre du mérite agricole. Durant cette période, ils accroissent leur patrimoine tout en élevant leurs 16 enfants et en leur inculquant le goût du travail bien fait. Aujourd'hui, quatre petits-enfants sont en agriculture et la relève est bien assurée par trois arrière-petits enfants.

enfants représentent plus de 200 années d'études. Ils diront d'elle qu'elle fut « une mère qui a tricoté nos cœurs » et de leur père qu'il a su planifier au maximum le développement de son entreprise dans le meilleur intérêt de toute la famille.

Tous deux se sont régulièrement impliqués dans les mouvements à caractère social et professionnel de leur milieu. Ainsi, Wilfrid fut conseiller puis maire de sa municipalité et ensuite préfet de comté; Ernestine, quant à elle, s'impliquera à la direction des Cercles de fermières et sera responsable des cours aux adultes de la Régionale de l'Amiante.

Aujourd'hui, les enfants puis les petits-enfants se sont succédé sur la terre familiale de Saint-Pierre-de-Broughton (Frontenac), laquelle a plus que doublé et triplé en ce qui concerne la grandeur et le cheptel.

intéret; Léonard optera pour le mouvement coopératif et au niveau de la paroisse comme marguillier.

L'esprit d'entraide et d'hospitalité proverbiale des familles québécoises rurales ne fait pas défaut chez les Giroux. Lorsque cette famille est choisie lauréate du concours, Blanche et Léonard sont à leur retraite, après 32 ans passés sur leur ferme. Ils ont transmis à leur descendance l'amour du métier et le goût de l'implication sociale.

Aujourd'hui, cinq des six enfants sont toujours en agriculture et 17 des 21 petits-enfants ont opté pour la profession. Un grand nombre d'entre eux s'implique socialement dans leur milieu et professionnellement dans divers domaines au niveau municipal, syndical et coopératif.

1977

Léonard Giroux et Blanche Grenier

Alors que les grands-parents de Léonard Giroux viennent de Saint-Rémi-de-Napierville, les ancêtres de Blanche, eux, sont de Coaticook depuis plusieurs générations. C'est en 1940 que Léonard et Blanche convolent en justes noces. De leur union naîtra huit enfants, dont six se dirigeront plus tard en production laitière.

Toute leur vie durant, ce couple va participer à la vie professionnelle et sociale de leur milieu. Alors que pour Blanche, ce sera son implication dans les Cercles de fermières du Québec, les Lacordaire et les Femmes chrétiennes qui retiennent son

1978

Maurice Boulet et Anne-Marie Couture

Le couple formé par les Boulet-Couture demeure des gens bien instruits. Maurice détient un Baccalauréat ès Lettres et Anne-Marie un diplôme en enseignement. Ils seront toute leur vie un couple des plus unis. Maurice a dit de son épouse qu'« elle embellit notre maison de sa douce personnalité ». Anne-Marie est une personne chaleureuse et souriante qui a été choisie « mère de l'année » en 1976. Dans ce temps-là, plus les enfants arrivent drus, plus on s'enrichit – sans allocation ! Cette richesse humaine atteint dix enfants.

Maurice, quant à lui, ne ménage jamais ses efforts envers sa communauté. Il

1976

Wilfrid Roy et Ernestine Jacques

Soldat de carrière, Jean-Pierre Le Roy, le premier ancêtre, vient se joindre à la garnison de Québec, en provenance d'Île-de-France. Wilfrid fait partie de la huitième génération au Canada, tout comme c'est le cas pour Ernestine Jacques, qu'il épousera en 1934.

L'instruction et l'éducation de leurs 16 enfants sont constamment pour eux une de leur principale préoccupation. M^{me} Roy se plaît d'ailleurs à dire qu'ensemble les

1979





exploite la ferme de son père, Hermas, à Saint-François-de-Montmagny, lequel est décoré de la médaille du Mérite agricole en 1932.

On a le respect des parents dans cette famille, ainsi avant de prendre une décision importante, Maurice dit toujours «qu'est-ce que papa dirait». L'année du concours, la relève est assurée par quatre garçons et deux filles. Depuis ce temps, les descendants immédiats ont passé le flambeau à la génération suivante et nos jubilaires d'alors seraient bien fiers de voir qu'elle a su suivre ses traces avec ténacité et intérêts.

1979

Philius Isabelle et Éliane Desaulniers

En 1931, Philius Isabelle, de Yamachiche, épouse Éliane Desaulniers, une fille de sa paroisse. Il est un homme petit, exigeant, qui ne souffre pas la médiocrité. Issu d'une famille qui aime les études, il complète facilement sa neuvième année à l'école du village. Éliane, qui est institutrice, est une femme bien équilibrée, au sourire constant et à la bonne humeur proverbiale.

Pour l'éducation de leurs 14 enfants, l'objectif est placé bien haut et c'est ainsi que pendant 23 années consécutives, il y a des valises à préparer, en septembre, pour le pensionnat.

Philius participe à de nombreux concours, se classant plus souvent qu'à son tour parmi les premiers. C'est cependant la médaille d'or du Mérite agricole, gagnée en 1963, qu'il est important de

souligner. Au cours des années, il accepte de nombreuses responsabilités dans presque tous les domaines reliés au monde rural. C'est son fils Michel qui prend la relève sur la terre paternelle.

1980

Gaudias Biron et Robéa Boucher

Originaire du Poitou, l'ancêtre des Biron, Pierre, arrive au pays en 1648. Dès la deuxième génération, on les retrouve dans Lotbinière. De leur côté, les Boucher, originaire du Perche, arrivent en 1634.

C'est à Saint-Agapit que Gaudias et Robéa élèvent leurs 12 enfants, dont quatre opteront pour l'agriculture. Pour être en mesure de se procurer sa propre exploitation agricole, Gaudias va travailler à la récolte du blé en Alberta et passe plusieurs hivers dans les chantiers.

Robéa a un sens de l'organisation et de la planification extraordinaire et elle est, tout comme son mari, une femme très hospitalière. La vie de famille déborde sur des valeurs aussi universelles que l'accueil de toute personne si démunie soit-elle. C'est ainsi que la maison familiale est souvent le refuge des «quêteux».

Chez les Biron, la participation des parents aux activités culturelles, sociales, politiques et autres sert d'exemples à leurs enfants dans ce domaine.

1981

Henri St-Arnaud et Maria Petit

Les St-Arnaud foulent le sol de la Seigneurie de Champlain depuis huit générations. Ils sont originaires de Normandie. Charles Petit, ancêtre de Maria, naît en France en 1645. Le goût de l'aventure l'amène en Amérique en 1668.

Henri est le cadet d'une famille de 20 enfants. Des yeux perçants, un visage un peu sévère, un front dégagé, une stature plutôt délicate mais robuste, un homme aux mains usées par le labeur de la ferme : c'est lui. Un parler franc, haut et clair accentue l'authenticité de ce hardi terrien pour qui l'engagement social a valeur de complément au «métier» de cultivateur. Il se dévouera d'ailleurs durant de nombreuses années comme maire de sa municipalité ainsi qu'à la présidence de la MRC.

Maria est un petit bout de femme au sourire accueillant et chaleureux. Modeste, vaillante, persévérante, elle est le reflet d'une vie de travail réalisé dans l'amour et la pleine soumission à la volonté de Dieu. Maria et Henri élèvent 13 enfants. C'est dans l'amour qu'ils leur apprennent à travailler en harmonie et à s'accepter mutuellement.

En 1975, Henri et Maria confient la succession de la ferme familiale, située à Saint-Narcisse (Champlain) à leur fils Raymond qui continuera, pendant plusieurs années à développer ce patrimoine.

1982

Valérien Provencher et Laurette Breault

Le nom de la famille Provencher doit son origine au mot «pervenche», une plante herbacée dont les fleurs sont d'une belle couleur bleue.

Sébastien, le premier débarqué au pays, s'établit au Cap-de-la-Madeleine en 1661. Valérien fait partie de la neuvième génération et la propriété actuelle en a vu se succéder quatre.

Laurette et Valérien sont faits de la bonne étoffe du pays. Croyants, généreux, entreprenants et courageux, ils héritent de la terre paternelle, bien décidés d'y faire leur vie. Ils s'entourent de 11 enfants qui les comblent au plus haut point. On apprend vite à partager, s'entraider et s'accepter. La grand-mère, avec ses bras en forme de berceau, distribue amour, tendresse et chaleur aux nouveau-nés.

Laurette et Valérien sont très engagés socialement et professionnellement. Ce couple possède une grande fierté de la vie rurale. On les entend souvent dire «On est bien chez nous» ou encore «Vive la campagne». Lors de la proclamation, la ferme familiale des Provencher à Sainte-Monique (Nicolet) est exploitée par Donat, le quatrième fils de la famille.





Au cœur de l'agriculture, la famille

**CHRISTINE LAROSE,
HISTORIENNE**

Un demi-siècle déjà que le concours de la Famille agricole de l'année existe! Tout ça a commencé dans le cadre du Salon national de l'agriculture, lancé à Montréal par l'agronome Gabriel Renaud. Il s'agissait alors de choisir la « La Famille terrienne de l'année » afin de souligner la valeur permanente et universelle de la famille. Découvrons les débuts de ce concours et ce qu'il est devenu aujourd'hui, après 50 ans.

Un concours ayant pris racine au Salon national de l'agriculture

Créé pour commémorer le centenaire de la première exposition agricole provinciale à Montréal, le Salon national de l'agriculture a des visées éducatives. Il utilise divers moyens comme des cérémonies d'hommage à la fermière, à la jeunesse agricole, aux nouveaux arrivants, ainsi que des concours plus particulièrement axés sur les connaissances agricoles, théoriques et appliquées.

Mais les directeurs du Salon se rendent vite compte que, pour célébrer la profession agricole, il faut aller plus loin. On doit apprécier les progrès économiques et sociaux de la famille terrienne, qui est l'aboutissement final de tous les progrès d'ordre éducatif. La famille rurale leur apparaît « comme étant le fruit des hérités, de la formation familiale et de l'éducation extrafamiliale; trois forces devant faire réaliser à la famille sa double fin, à savoir : une belle conquête économique et un rayonnement social de premier ordre⁽¹⁾ ». Ce sont les raisons pour lesquelles ils lancent, à l'intention de toutes les familles agricoles du Québec, l'enquête-concours de la famille terrienne, qui devait marquer le couronnement des activités du Salon national de l'agriculture.

Une certaine conception de la famille

À cette époque, la famille éveille un intérêt nouveau de la part de sciences comme la sociologie, la psychologie, les sciences de la santé. D'autre part, la doctrine sociale de l'Église affirme la valeur permanente et universelle de la famille comme unité sociale de base, en plus de sa contribution à l'essor de la nation. En 1946, Pie XII, souvent appelé le pape de la famille, avait souligné le fait que la famille terrienne constitue un rempart pour les valeurs de la vie sociale, parce que non seulement elle est une « communauté de consommation de biens, mais encore et surtout une communauté de production ».

En 1962, le Père Jacques Cousineau écrit dans les pages du Mémorial de la famille terrienne, que la famille agricole demeurant une unité de production, on a raison de prendre en considération les biens, la variété de la production, le progrès et les résultats de l'entreprise, de même que les modalités de la coopération qui s'y pratique. Cependant, il souligne qu'il faut savoir mettre en relief la fonction essentielle de la famille terrienne, qui est le véritable esprit religieux. Pie XII précise les autres éléments essentiels de la véritable civilisation rurale, soit l'esprit de travail, la simplicité de vie, l'amour de la patrie, la fidélité aux traditions, la promptitude à l'assistance réciproque et le respect de l'autorité, avant tout celle des parents.

L'organisation du concours

Gabriel Renaud trouve des collaborateurs, comme la province de Québec, qui commandite l'enquête, y donnant un appui moral et financier. Le ministère de l'Agriculture dépiste les familles et fournit la logistique des communications et des ressources humaines. D'autres organismes supportent aussi les premiers pas du concours. Ce sont la Corporation des agronomes, la Société d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fédération

des sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Caisses populaires Desjardins, la Coopérative fédérée de Québec, les Cercles de fermières, la Société d'établissement rural et le ministère de la Famille.

Décerner le titre de Famille terrienne de l'année nécessite l'élaboration d'une échelle d'appréciation de la famille rurale modèle. Des points sont d'abord attribués aux réalisations du couple dans l'ordre social, moral et économique. Alors que d'autres sont réservés à la culture que le couple a acquise et à celle dont il a hérité.

Le concours bénéficie d'une belle visibilité, il est à la une du journal *La Presse* et le clergé y fait largement écho. Pour M. Renaud, cela encourage aussi les agriculteurs à venir au Salon, ce qui représente un atout de plus. Le diplôme de la Famille terrienne de l'année est remis lors d'une cérémonie, avec célébration d'une messe et un important banquet. M. Renaud ne voulait surtout pas concurrencer l'Ordre du Mérite agricole qui, depuis 1890, récompense les cultivateurs ayant les fermes les mieux tenues. Ce titre souligne les performances des entreprises agricoles alors que le concours de la famille terrienne honore tout d'abord la famille agricole, sans oublier sa réussite professionnelle. D'ailleurs aujourd'hui, on accorde des points à l'exploitation agricole elle-même, jugeant qu'un juste équilibre est nécessaire entre cette dernière et la famille.

Au fil du temps

Dès les premiers concours, l'idée d'une fondation germe chez M. Renaud, qui met en place tous les éléments nécessaires à sa réalisation. Incorporée en 1962, la Fondation de la Famille terrienne est un organisme sans but lucratif qui a la responsabilité de poursuivre ce concours. Ses intérêts servent à financer son administration et sont complétés par la cotisation annuelle des sept membres réguliers.

En 1988, la Fondation met à jour les

critères de sélection de ce qui s'appellera désormais le concours de « la famille agricole de l'année ». Une trentaine de personnes, issues de divers organismes du monde agricole, consacrent une année de réflexion au devenir de la Fondation. De nouveaux critères sont adoptés comme l'environnement, l'importance d'outils pour la gestion de l'entreprise et la qualité de vie. On valorise par exemple les familles qui prennent des vacances, ou qui se permettent des temps d'arrêt pour mieux se ressourcer.

La transmission à la relève du goût de la terre et de l'agriculture constitue un élément de taille. Les valeurs agricoles se communiquent tôt aux enfants, par exemple en donnant un animal à un jeune et en le rendant responsable par divers petits travaux. Elles se développent aussi par des tâches et des activités faites en famille, comme le dîner du dimanche.

Depuis 1992, la Fondation de la Famille terrienne décerne également des bourses à des étudiants du niveau collégial (option agricole). Actuellement, elle remet deux bourses à deux des lauréats des onze institutions du Québec, sélectionnés et déjà récompensés par la Financière agricole. Elle les choisit selon la qualité générale de la candidature et de leur implication au niveau social.

Il y a dix ans, la Fondation de la Famille terrienne s'associait avec UPA Développement international (UPA DI) pour lancer un nouveau concours du même genre, mais en Afrique de l'Ouest cette fois. Présente dans une dizaine de pays, UPA DI appuie les valeurs fondamentales que véhicule le concept de ferme familiale. Le concours « Famille-Terre » s'adresse à toutes les familles agricoles appuyées par une des organisations paysannes partenaires d'UPA DI, actuelles et passées. Il veut souligner la persévérance des familles qui maintiennent et préservent une agriculture familiale dynamique et rayonnante.

Concourir

Comment le concours se déroule-t-il aujourd'hui? On demande aux aspirants de réaliser un récit familial qui les met en valeur, tout en tenant compte des objectifs de la Fondation. Ce dossier de candidatures, sur lequel les membres du jury se basent pour déterminer la famille lauréate, doit faire ressortir les origines de la famille, sa vocation agricole, sa pérennité en agriculture, son mode de vie actuel sur les plans humain et professionnel et la façon dont elle entrevoit l'avenir. Le récit doit décrire l'évolution de l'entreprise familiale quant à l'aspect économique, la gestion des ressources et la qualité de vie. Finalement, la famille doit démontrer son ouverture sur le monde extérieur, sa participation à la vie communautaire et le rayonnement des enfants dans le milieu rural. Cette monographie reflète les valeurs familiales puisque tous participent à son élaboration. Une section est aussi réservée aux enfants, qui la remplissent eux-mêmes, et en assument la responsabilité. Ce travail d'équipe resserre les liens entre les membres de la famille. Il y a là une « histoire de famille », témoignage du passé et du présent, mais aussi outil précieux pour les générations à venir.

Quatre corporations sont membres de la Fondation : le Regroupement des familles agricoles lauréates, le Mouvement Desjardins, La Coop Fédérée et l'Union des producteurs agricoles. À l'invitation de cette dernière en 2001, la proclamation officielle de la Famille agricole de l'année a lieu lors de son congrès annuel, au début de décembre. Cette reconnaissance devant les pairs revêt une signification encore plus grande. Un diplôme commémoratif est alors remis à la famille gagnante. Au printemps suivant, une bourse lui est offerte lors d'une fête régionale en son honneur, où toutes les familles lauréates des années précédentes sont conviées.

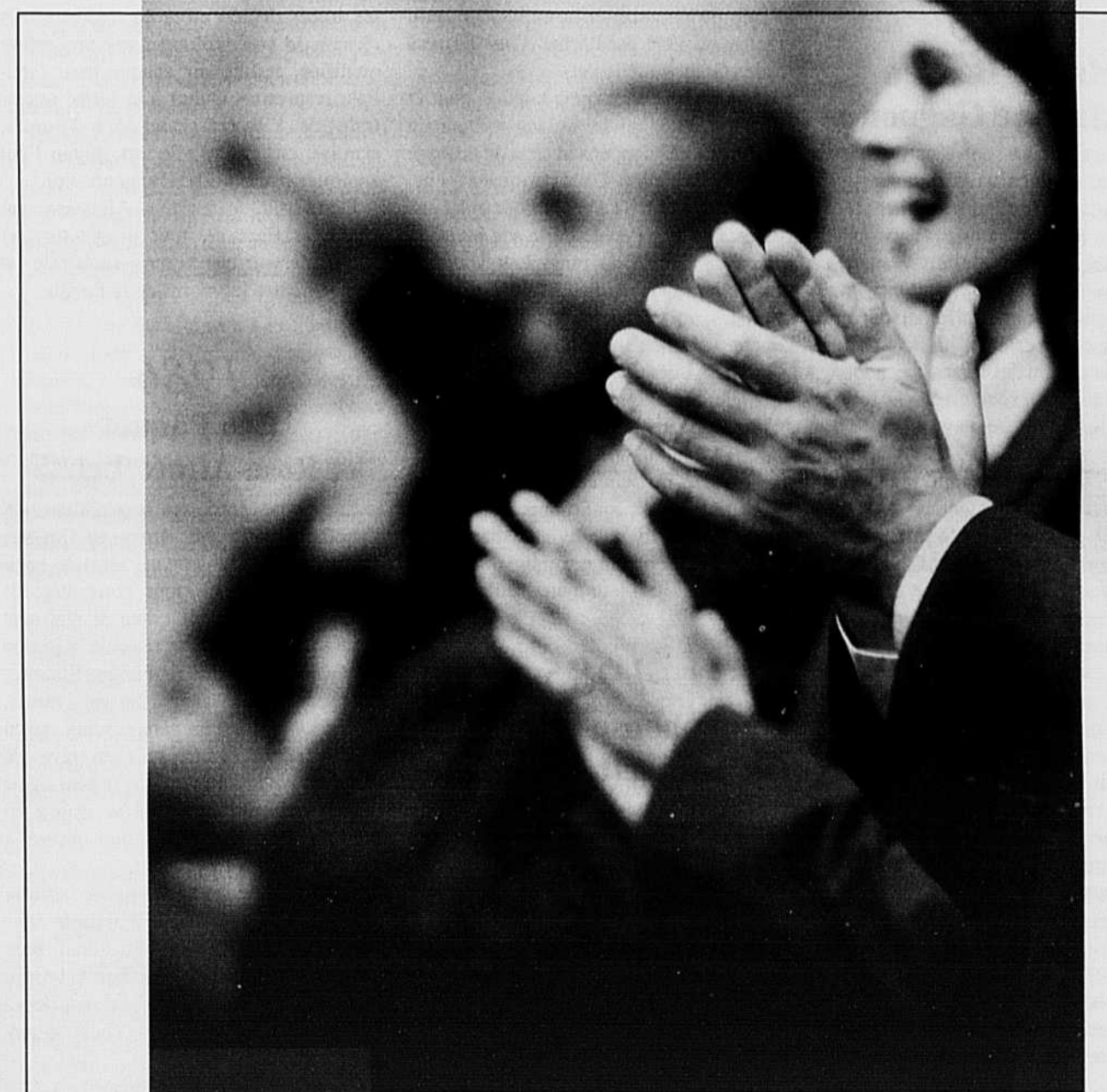
Le concours de la famille agricole de l'année a une belle notoriété car les familles sont remarquables. Elles travaillent toujours pour le milieu agricole, la vie municipale et scolaire et s'impliquent dans la paroisse. Les agriculteurs sont aussi partie prenante du développement coopératif au sein de diverses coopératives et de Caisses populaires, faisant preuve de sens communautaire et d'entraide. Aux familles choisies, le concours apporte une visibilité plus grande. Les

médias parlent d'elles et elles sont souvent sollicitées par une variété d'associations pour parler de la famille en général et des valeurs qu'elle véhicule. Leur renommée s'étend à tout le Québec et beaucoup d'honneur rejaillit ainsi sur l'ensemble du monde agricole.

Après 50 ans, on serait tenté de se demander pourquoi le concours de la famille agricole dure toujours. Sûrement parce que la Fondation a su se remettre en question et s'adapter à la société. Aussi,

parce que les valeurs familiales sont bien enracinées chez les familles agricoles. Ceux qui se proposaient de « glorifier la famille agricole, cellule vitale des réussites en agriculture, tant au point de vue social qu'au point de vue économique » avaient vu juste et loin. Rappelons que plus de 90% des fermes au Québec sont toujours entre les mains des familles.

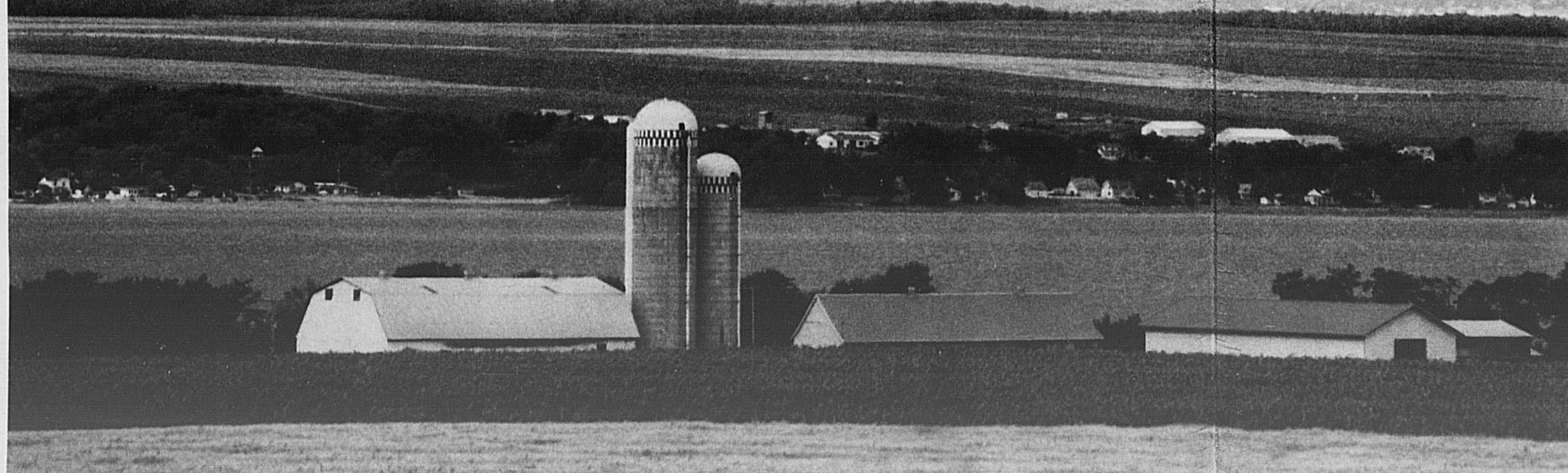
⁽¹⁾ La Fondation de la Famille terrienne, *Le Mémorial de la famille terrienne*, 1962, p. 7.



AIDER À CÉLÉBRER DES MOMENTS MARQUANTS

La Banque Nationale tient à souligner le 50^e anniversaire de la **Fondation de la famille terrienne** et son importante contribution dans le domaine agricole québécois.

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC



1983



1983 Marcel Bastien et Jeanne Gagnon

Marcel et Jeanne sont tous deux issus de familles d'agriculteurs. Sur leur terre de Saint-Léon-le-Grand naîtront 11 enfants. La relève sera assurée par un fils et d'autres se signaleront dans des domaines connexes à l'agriculture.

Marcel possède une forte personnalité. Il est franc et direct. Pour lui, la franchise et l'honnêteté sont des lignes de conduite. Il est sociable et excelle dans le contact humain, alors qu'il demeure chef de file dans les réunions sociales. Lecteur acharné, il est un homme cultivé qui apprend beaucoup au contact des gens. Doté d'une grande curiosité intellectuelle et d'un jugement pratique, Marcel apparaît comme une tête d'affiche dans chacune des organisations sociales, politiques et syndicales pour lesquelles on sollicite le plus souvent sa participation.

Jeanne est une femme simple et attachante pour quiconque a l'avantage de la côtoyer. Élève brillante et disciplinée, elle obtient un diplôme d'enseignement supérieur. La proximité de l'école où elle enseigne lui permet de demeurer chez ses parents, où elle trouve le temps de préparer son trousseau, car Marcel réplique de plus en plus souvent avec sa petite jument brune. C'est en 1939 qu'ils uniront leur destinée et 11 enfants viendront ensuite embellir leur maisonnée.

Chez Jeanne et Marcel transparait constamment une fierté qui inspire ceux qui les côtoient. Ils ne manquent pas une occasion pour rappeler aux enfants les souvenirs, les événements de leur propre vie rurale des années 20 et 30.

1984 Maurice Vouligny et Gilberte Bourassa

Le premier Vouligny arrive de France vers 1760 et il s'établit à Trois-Rivières alors que les Bourassa arrivent à Saint-Zéphirin-de-Courval au milieu du 19^e siècle. Maurice achète une première ferme en 1943, l'année où il épouse Gilberte. En 1947, à la demande du curé, il achète un magasin général qu'il opère durant six ans tout en ayant constamment en mémoire

l'idée de retourner à la terre, rêve qu'il réalise en 1954 par l'achat d'une ferme à Saint-Grégoire (Nicolet).

Maurice est un homme taquin, rieur et sensible chez qui le service militaire a permis de développer son sens du courage et de la discipline. Gilberte, quant à elle, doit quitter très tôt l'école pour aider ses parents. Ainsi, l'école de la vie prend la place de l'école du rang. Les Vouligny auront huit enfants. Pendant que Maurice s'affaire aux travaux de la ferme, Gilberte se consacre à créer autour d'elle la paix et l'amitié. Lorsque Maurice atteint son idéal de devenir producteur agricole, il dit «à l'œuvre maintenant, on est à notre place».

L'année du concours, Maurice et Gilberte ont déjà confié la relève au plus jeune de leur fils, tandis que trois autres enfants conservent la mentalité de producteur-élèveur qu'il leur a été inculqué.

1985 Aphonse Gélinas et Jeannette Lavergne

L'ancêtre des Gélinas, Étienne Gélinau et son fils Jean, mettent le pied en Nouvelle-France vers 1658. Ce n'est qu'un siècle plus tard qu'Ambroise Lavergne, l'ancêtre de Jeannette, arrive au pays et prend terre dans la région du lac Saint-Pierre.

Dès l'âge de 11 ans, Aphonse doit quitter l'école pour aider son père Thomas, alors âgé de 67 ans. C'est donc sur la ferme de Saint-Boniface (Shawinigan) qu'il acquiert, par l'exemple, sa formation d'agriculteur et qu'il continuera par ses actions, tout au long de sa vie, à s'impliquer dans diverses organisations tant syndicale et coopérative que municipale et scolaire. Avant de se marier, en 1932, Jeannette enseignait. Elle est une jeune fille joviale et chantante qui allie fermeté et discipline, tout ce qu'il faut pour être une bonne enseignante et une future mère.

Le couple éduque leurs dix enfants dans un climat positif. Dans cette famille, des expressions comme «T'es capable», «Tu connais ton affaire» et «Se tenir debout» reviennent souvent.

Ces amants du sol transmettent l'attachement à la terre à leurs descendants. C'est ainsi que quatre de leurs fils suivent

1984



les traces de leur père en agriculture et chacun se voit prolonger par une relève qualifiée, établie sur chaque terre familiale respective. Quant à la ferme ancestrale de l'arrière-grand-père Thomas, acquise en 1861, elle est aujourd'hui exploitée par la quatrième génération.

De là-haut, Jeannette et Alphonse sont sûrement fiers de leur progéniture et réjouis de voir que la terre ancestrale est toujours entre les mains de la famille.

1986 Léo Pâquet et Rose-Aimée Belzile

C'est en 1665 qu'Isaac Pasquier, l'ancêtre des Pâquet, arrive au Québec, s'étant auparavant engagé dans le régiment de Carignan pour combattre les Iroquois. En 1669, il quitte le régiment pour s'installer sur une terre de la région de Québec. Léo, né à Rivière-Blanche, fait partie de la neuvième génération. Grand liseur, il est un garçon solide, plein de vie et au regard vif, qui rêve de marcher sur les traces de son père et de devenir agriculteur, ce qui se réalisa en défrichant et exploitant une ferme à Amqui.

Rose-Aimée, son épouse, étudie jusqu'en première année à l'École normale de Saint-Pascal. Elle aurait bien aimé continuer, mais maman a besoin d'elle. C'est quand même au sein de sa famille qu'elle acquiert une vocation terrienne.

L'aventure de Rose-Aimée et de Léo commence au pied de l'autel en 1917. De cette union naîtront quatre filles et onze garçons dont quatre seront emportés jeunes par la maladie. Léo développe très tôt une conscience sociale. «Un service donné m'est un service rendu.» dit-il souvent. Rose-Aimée, active à la maison, l'est de même avec ses concitoyens; ses voisins bénéficient aussi de ses talents de sage-femme.

La relève se manifeste de façon importante chez les Pâquet avec sept enfants sur des fermes, un agronome et deux oeuvrant dans des domaines reliés à l'agriculture.

Aujourd'hui, la ferme paternelle qui s'est mérité la médaille d'or du Mérite agricole, s'est bien agrandie et une autre génération continue le travail si bien amorcé par leurs grands-parents.

1985



1987 Jean-Marie Morissette et Anne-Marie Tanguay

C'est en 1943 que les lauréats du concours de l'édition 1987 s'unissent pour la vie. De leur union naîtra 12 enfants dont la très grande majorité se dirigera en agriculture ou dans des métiers connexes. Et pourtant rien ne laissait présager au début, une telle destinée.

En effet, Jean-Marie, qui a fait son service militaire, n'a pas été élevé sur une terre et son expérience en agriculture se résume à avoir travaillé chez un maraîcher de la région. Homme de jugement, éducateur né, amoureux de l'ordre et de l'écriture, il sera un pionnier du syndicalisme et de la coopération agricole, connu dans toute la Matapédia.

Anne-Marie, tant qu'à elle, bien que fille de cultivateur, préférera les études et obtiendra un brevet d'enseignement supérieur en français et un second en anglais. Le couple a autant donc plus de mérite et lorsqu'ils prennent possession d'un petit lot de colonisation, en 1945, c'est pour y défricher la terre et se lancer dans la production de fraises.

Plus tard, ils s'adonneront à la production laitière et à la culture maraîchère et la petite ferme de La Rédemption deviendra le creuset d'une bien belle famille d'agriculteurs de chez nous.

Aujourd'hui, la relève est bien assurée sur la ferme familiale et la nouvelle génération ne peut que se réjouir de la décision prise par leurs grands-parents 60 ans plutôt.

1988 Valmont Drolet et Cécile Déry

C'est en juin 1951 que Valmont Drolet et Cécile Déry convolent en justes noces en l'église de Saint-Raymond-de-Portneuf. Ils s'établissent alors sur la ferme paternelle des Déry qu'ils exploitent depuis trois générations.

Valmont termine ses études en 7^e année. Très conscient de l'importance d'élargir ses connaissances, c'est au contact des agronomes et des technologues, par des soirées d'information et des cours de perfectionnement, qu'il augmente son savoir.

1986



1987



1988



C'est un homme serviable et accueillant qui a le don de mettre les gens à l'aise.

Avant son mariage, Cécile enseigne durant quatre ans. C'est une personne dotée d'une curiosité intellectuelle, qui observe beaucoup et jouit d'une bonne mémoire, ce qui l'aide à améliorer ses connaissances. Fait remarquable, les six enfants obtiennent, tour à tour, des diplômes en agriculture. Pour eux, l'instruction est très importante et le milieu familial crée un climat stimulant à cet égard. Soucieux de rendre service à la société, les Drolet n'hésitent pas à s'engager dans différents organismes de leur communauté.

Cécile et Valmont ont certainement transmis les valeurs liées à l'amour de la terre, de la nature et du travail agricole à leurs enfants, lesquels se sont tous unis à des conjoints partageant ces mêmes valeurs. La troisième génération est aussi fortement engagée dans cette voie et continuera de l'être si on regarde agir les plus jeunes actuellement.

1989 Antoine Roy et Béatrice Bégin

Antoine Roy est de la onzième génération des Roy au Canada. Louis Leroy, le premier ancêtre, arrive en 1638. Les ancêtres des Bégin débarquent en 1623 et Béatrice est de la huitième génération.

Dès l'âge de dix ans, durant ses vacances d'été, Antoine travaille sur une ferme. À l'âge de 18 ans, il passe l'hiver à bûcher du bois de corde avec son père. Il appréciera

cette période de contact intime avec la forêt. L'année suivante, en 1938, il achète sa première ferme et ce sera le lancement de sa carrière d'agriculteur.

Jeune, Béatrice est malade plus souvent qu'à son tour, ce qui transforme sa vie d'enfant et la limite dans ses études. Mais à partir de 13 ans, elle reprend le temps perdu. Énergiquement, elle vaque aux occupations d'une jeune fille de cultivateur qui prépare son avenir. C'est en 1944 qu'elle épouse Antoine avec qui elle aura 13 enfants. Plus tard, ils diront d'elle qu'elle s'adapte avec souplesse à leurs goûts et à leurs idées.

Antoine assume diverses responsabilités dans son milieu. Il est, entre autres, marguillier, commissaire d'école, membre fondateur d'Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. et membre fondateur du Cercle d'élevage de bovins laitiers.

En 1989, cette famille de Saint-Malo (Compton) compte cinq enfants établis en agriculture. Aujourd'hui, Béatrice et Antoine vivent une douce retraite bien méritée tout en demeurant actifs auprès de leurs proches. Ils sont heureux de voir que plusieurs petits-enfants sont en agriculture et dans des domaines connexes et que des plus jeunes aspirent à la vie agricole.

1990 Jean-Yves Rodrigue et Patricia Lebel

Jean Rodrigue, l'ancêtre des Rodrigue, émigre du Portugal alors que Nicolas, l'ancêtre des Lebel, est originaire de Normandie. Patricia et Jean-Yves se ma-

rient en 1951. Ce dernier est désigné pour prendre la succession de ses parents sur la ferme familiale, ce qui se réalise en 1953.

Jean-Yves est un homme orienté vers l'avenir. Il s'applique au développement de son entreprise et cherche toujours à acquérir de nouvelles connaissances par la lecture et les cours pertinents à la profession. Pour lui, le confort et l'instruction de sa famille sont primordiaux. Il est un homme discipliné, prudent en affaires, qui possède le sens de l'administration accompagné d'un jugement sûr.

Patricia raconte qu'à l'âge de 15 ans, elle doit quitter définitivement l'école afin de demeurer avec sa mère qui ne suffit plus à la tâche. Cette dernière décède deux ans plus tard, puis à 22 ans elle décide d'entrer au noviciat. À son arrivée, elle étudie l'anglais puis elle enseigne. À la suite d'une maladie, elle doit laisser le noviciat pour aller vivre avec son père jusqu'à son mariage avec Jean-Yves.

Les Rodrigue sont fiers de continuer l'entreprise de Saint-Donat-de-Rimouski, commencée il y a plus de 130 ans par leurs ancêtres. Ils vivent pendant 12 ans avec les grands-parents Rodrigue, période durant laquelle ils auront six de leurs sept enfants.

Leurs deux fils développent très jeunes le goût de l'agriculture et contribuent avec vaillance à l'évolution de la ferme. Aujourd'hui, avec un petit-fils qui s'est joint à ses parents, c'est la septième génération à vivre sur la terre des ancêtres.

1991

Paul Cousineau et Jeanne-d'Arc Legault

De tradition agricole depuis plusieurs générations, Jeanne-d'Arc et Paul sont, en 1991, avec leurs dix enfants (dont huit travaillent sur la ferme) à la tête d'une des plus grosses exploitations de brocolis au pays.

Installés depuis les tout débuts de leur mariage en 1952, sur une partie des terres paternelles à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, les Cousineau doivent se résigner à vendre leur terre en 1958. La spéculation foncière dans cette partie de l'île de Montréal est devenue de plus en plus forte et il devient pratiquement impossible d'y faire de l'agriculture et d'en vivre.

Ce changement radical amène Paul à changer de profession, et c'est comme chauffeur d'autobus qu'on le retrouve. Toutefois, tant pour lui que pour Jeanne-d'Arc, les liens avec la terre sont trop forts et on ne peut s'en passer. On les retrouve donc de nouveau, en 1965, propriétaires terriens, à Saint-Constant cette fois.

L'histoire de la famille est une histoire de succès, basé sur le travail et la ténacité certes, mais aussi sur la solidarité et l'entraide que l'on retrouve entre les parents et chacun des enfants. Il n'est donc pas surprenant de voir les nombreux prix d'excellence que les Jardins Cousineau et les membres de la famille ont acquis au fil des ans (médaillon d'or du Mérite agricole, Prix d'Excellence d'AAC, Entreprise de l'année, Mérite Promutuel, Prix Moisson d'or, etc).

1989



1990



1991





LES FAMILLES LAURÉATES AU FIL DES ANS

1992



1993



1994



Chez les Cousineau, on est bien préparé et on partage les responsabilités chacun selon sa formation, que ce soit en communication, en marketing, en publicité, en technique agricole, en informatique, en gestion d'entreprises ou en mécanique. Aujourd'hui, la relève est bien préparée et l'avenir est encore des plus prometteurs.

1992

Gérard Leduc et Noëlla Lalonde

Artisan-maître chaudronnier, né à Rouen (France), Pierre Leduc est le premier de la lignée arrivé au Canada à la toute fin du 18^e siècle. Du côté des Lalonde, c'est Jean dit l'Espérance, cultivateur-laboureur qui arrive le premier en Nouvelle-France vers 1667.

Gérard fait partie de la huitième génération. Pas besoin de le chercher, ne faites que regarder autour pour trouver un grand six pieds ou encore écouter ses grands éclats de rire. Il est un homme heureux, qui attire le respect des autres, avant-gardiste, persévérant et serviable. Son épouse et ses 14 enfants ont toujours été sa plus grande joie.

Noëlla est une toute petite femme, remplie de vie et qui ne se laisse pas piler sur les pieds. Elle est perfectionniste, sensible, accueillante et généreuse. Cette mère au grand cœur a toujours aimé avoir plein de gens autour d'elle.

Noëlla et Gérard se marient en 1941 et c'est en 1952 qu'ils prennent possession de la terre paternelle des Leduc à Thurso, quittant avec nostalgie celle qu'ils exploitaient depuis leur mariage et qu'ils rachèteront plus tard, tant par nécessité que par sentiment.

Tour à tour marguiller, conseiller municipal et commissaire d'école, Gérard se dévoue pour ses confrères producteurs tant à la coopérative qu'à la Société d'agriculture; il sera aussi inséminateur pendant 24 ans. Noëlla quant à elle s'impliquera sans compter pour la communauté et au Cercle des fermières pendant plus de 30 ans.

La moitié de leurs enfants sont directement engagés en agriculture, soit sur la ferme familiale ou sur une autre et plusieurs oeuvrent dans des secteurs connexes. Les petits-enfants sont nombreux dans le domaine et s'intéressent à tout ce qui touche l'agriculture.

1993

Charles-Émile Bilodeau et Marie-Emma Paquet

Les ancêtres de nos lauréats vivent dans la même région de la France, le Poitou, avant de débarquer en terre canadienne au milieu du 17^e siècle.

Charles-Émile passe son enfance à la ferme familiale. C'est à l'époque où il faut partager les vêtements pour aller à la messe du dimanche. À ce moment, il rêve déjà de posséder un jour une ferme, chose qu'il réalise en 1949, à l'âge de 21 ans, en achetant une terre située dans sa paroisse de Saint-Agapit (Lotbinière).

Fille de cultivateur, Marie-Emma obtient son brevet d'enseignement à l'École normale de Lévis. Dactylo, sténo, piano et premiers secours aux blessés lui permettent d'accroître sa formation.

Mariés en 1953, Charles-Émile et Marie-Emma forment une famille de 13 personnes dont cinq enfants sont propriétaires d'une ferme et un travaille pour la classe agricole. Charles-Émile est fier de la relève dans la perpétuité du nom des Bilodeau. Son expression «C'est pour les enfants que je travaille» lui donne raison aujourd'hui.

Ce couple a inculqué à ses descendants le goût de vivre, de travailler et de grandir dans le respect des autres. Charles-Émile et Marie-Emma leur ont transmis l'héritage le plus précieux, la confiance dans la vie, l'honnêteté et le goût du devoir accompli. Leur générosité fait qu'ils ont laissé une longue liste d'organismes avec lesquels ils ont collaboré tout au long de leur vie.

De là-haut, ils doivent aujourd'hui regarder ce qu'ils ont laissé à leur progéniture et être fiers de voir que la génération future se perpétue dans le même sillon.

1994

Marcel Chagnon et Marguerite Bernier

L'histoire de la vie humaine et intense de Marguerite et Marcel est celle d'une famille agricole qui, comme tant d'autres au Québec, a su transmettre d'une génération à l'autre, les valeurs fondamentales des familles terriennes : l'amour de la

terre et le travail bien fait, le sens de la famille, le goût d'apprendre et de vivre en harmonie avec son environnement.

Marguerite est née à Windsor Mills et Marcel à Acton Vale. Ils se marient en 1955. Dans leur jeunesse, ils vivent tous deux à proximité de leur parenté et ils acquièrent des valeurs morales et humaines solides telles que le sens du devoir, du patrimoine, du partage, du bien-être et de la juste valeur des êtres et des choses, valeurs qu'ils transmettront à leurs enfants. Un des buts recherchés dans la famille Chagnon est le dépassement de soi et l'acquisition perpétuelle de nouvelles connaissances.

Marguerite et Marcel sont fiers de poursuivre la tradition en exploitant cette ferme ancestrale située à Saint-André-d'Acton et en habitant la maison dans laquelle Romuald Chagnon, a été élevé.

Le couple Chagnon est sensible à son environnement autant physique que social. Marguerite s'implique au niveau scolaire, aux Cercles de fermières et est bénévole dans différentes organisations. Marcel quant à lui, est un homme très engagé socialement. Généreux de sa personne, il œuvre au sein des mouvements agricoles depuis sa jeunesse et il occupera plus tard le poste de premier vice-président de l'UPA.

Leur famille compte sept enfants. L'un est associé à ses parents dans la ferme familiale et cinq autres détiennent un diplôme dans des disciplines reliées à l'agriculture.

1995

Léo Garneau et Thérèse Gosselin

Le premier arrivant en Nouvelle-France porte le nom de Louis Garneau. Il immigré en 1656, alors que l'ancêtre des Gosselin, Gabriel, arrive de Normandie en 1641. Thérèse et Léo se sont épousés en 1945. Désirant fonder une famille et bâtir leur propre entreprise, Léo achète de son père la ferme du rang 10 à Plessisville.

Très tôt, Léo doit quitter le milieu scolaire. Cependant, ce manque de formation est comblé par son désir d'apprendre sur le tas par des activités de formation et d'information. Jeune, il est déjà un homme engagé. Son franc discours et ses idées novatrices l'amènent à s'impliquer

régulièrement dans différents organismes.

Thérèse est une mère attentive aux besoins de ses enfants. Elle véhicule dans la famille l'amour, la charité, la fraternité et la foi. Tout comme Léo, son esprit de dévouement la conduit à faire profiter ses concitoyens de ses multiples talents. Chez les Garneau, la famille revêt une importance essentielle. C'est la cellule de base d'une société organisée et structurée.

Léo et Thérèse auront six enfants. Trois de leurs fils, Michel, Pierre et Daniel sont copropriétaires et se partagent la gestion de la ferme que leur père a exploitée durant 32 ans.

1996

Michel Lemire et Lise Desruisseaux

Michel et Lise ont acquis de leurs parents des valeurs morales et humaines solides, l'esprit de famille et du partage et le sens du devoir. Ces traditions, ils les transmettent à leurs enfants.

Michel est issu du milieu rural. Pour lui, la connaissance, l'excellence, l'amour de la terre et spécialement des animaux sont importants. Son engagement dans de nombreux mouvements débute dès son jeune âge et se poursuit tout au long de sa carrière. Ainsi, il s'implique dans la coopération durant plus de 30 ans, entre autres, à présider aux destinées d'Agropur Coopérative agroalimentaire, de la Coopérative fédérée de Québec, ainsi que du Conseil de la coopération laitière du Québec.

Dans le domaine de l'élevage, ses efforts sont récompensés lorsqu'en 1986, on lui décerne le titre de «Maître Éleveur» de l'Association Holstein du Canada et un deuxième titre semblable en 1998. En 1976, Michel et Lise remportent la médaille d'or du Mérite agricole du Québec et, plus tard, Michel est décoré de la médaille d'or du Mérite agricole de France, pour ses succès en élevage et l'ampleur que connaît le yaourt Yoplait au Canada. Michel a aussi été décoré de l'Ordre du Canada en 1991.

Lise est née à Saint-Valère. Jeune, elle participe au travail à la boulangerie de son père, puis elle enseigne durant six ans. Elle participe à toutes les activités de sa paroisse et démontre beaucoup d'intérêt pour l'agriculture. Leurs six enfants con-

1995



1996



1997



servent un attachement marqué à la terre et au milieu rural. Les deux filles ont épousé des agriculteurs, deux fils sont propriétaires actionnaires de la ferme familiale, Ferme Micheret inc. de Saint-Zéphirin-de-Courval, un autre exploite sa propre ferme dans la paroisse voisine de La Visitation, le quatrième conserve un intérêt pour l'agriculture même s'il œuvre ailleurs.

Fait à noter, la famille revit, une génération plus tard, l'honneur que les parents de Michel, M^{me} et M. Georges-Henri Lemire, avaient vécu en se méritant le même titre en 1964.

1997

Robert Blanchette et Pauline Beauchemin

La famille lauréate de cette année a débuté il y a plus de 50 ans avec le mariage, en 1946 à Sainte-Madeleine, de Pauline Beauchemin, institutrice, et Robert Blanchette, cultivateur. Tous deux étaient issus de familles agricoles qu'on pourrait dire prospères et bien établies dans la région depuis des décennies. Les Beauchemin et les Blanchette sont agriculteurs de père en fils depuis l'arrivée de France de leurs ancêtres au Québec au 17^e siècle.

Les descendants de l'ancêtre Blanchette se sont rapidement établis près de Montmagny, où on les retrouve encore nombreux aujourd'hui. Depuis plusieurs générations, cependant, cette lignée des Blanchette s'est installée à La Présentation, dans la région maskoutaine.

Des huit enfants de la famille, les cinq

fils sont tous agriculteurs alors que les filles se sont orientées vers le secteur des soins de santé et le milieu de l'éducation. Les fils sont d'excellents éleveurs et surtout des producteurs spécialisés en grande culture et ce, sur des centaines d'hectares entre la Yamaska et le Richelieu.

Pauline et Robert ont su transmettre à leurs enfants et descendants un grand amour de la nature, le sens du patrimoine et des qualités nécessaires à la pratique efficace de la profession d'agriculteur. Les Beauchemin et les Blanchette demeurent d'ailleurs des agriculteurs progressifs depuis des générations. Ils ont hérité de belles qualités, morales et intellectuelles, provenant d'un riche patrimoine familial, qui les prédestinaient à la réussite familiale que nous connaissons aujourd'hui.

Leur grand mérite cependant est d'avoir fait fructifier le patrimoine reçu. Ils ont fait cela avec courage, intelligence, générosité, optimiste, sans oublier le sens de l'économie toujours présent.

Si Robert a su voir grand et loin, guider sa famille vers des réalisations ambitieuses qu'il a réussies; Pauline est généreuse, éducatrice aux sens des responsabilités personnelles et présente pour suivre de près les projets familiaux. À la direction de la comptabilité depuis toujours, elle pouvait apporter un éclairage bien nécessaire dans tous les projets professionnels de la ferme.

Les enfants ont pu, dans leur propre famille et dans les relations particulièrement bonnes avec les grands-parents, recevoir un héritage de valeurs qui rend responsable, autonome, attaché à son

milieu, engagé envers sa famille et la société.

Cette famille et ses membres ont été et sont particulièrement présents et engagés dans leur milieu immédiat, à la base. S'ils ne recherchent pas les postes de direction, ils sont des plus actifs et souvent membres des organismes du milieu, plus spécialement les organismes agricoles et de loisirs.

1998

Lionel Guimond et Léona Proulx

«C'est pour l'importance qu'elle accorde à la pratique de l'agriculture, son souci pour la survie du patrimoine agricole, sa participation à la vie communautaire et son ouverture sur le monde extérieur que cette famille a reçu l'assentiment unanime du jury.» C'est ainsi que débutait la cérémonie qui proclamait «famille agricole de l'année» celle de Lionel Guimond et Léona Proulx de Sainte-Blandine, dans la région de Rimouski.

Depuis longtemps en effet, Lionel s'implique dans divers organismes voués à la défense des intérêts de la classe agricole. Il a également passé 27 ans au conseil d'administration de la Caisse populaire en plus de ses tâches de conseiller puis de maire de la municipalité. Léona, quant à elle, a été membre de plusieurs organisations féminines dont la Confrérie des Enfants-de-Marie, le Cercle de la jeunesse agricole catholique et de l'AFÉAS.

Ils se sont mariés en 1951 et de leur

union naîtra huit enfants. Quatre sont en production agricole et les quatre autres dans des domaines leur permettant de côtoyer de près l'agriculture. La relève est aujourd'hui assurée sur la terre paternelle puisqu'un des petits-fils est maintenant associé à la ferme familiale.

1999

Gustave Michon et Marie-Paule Lussier

L'histoire de la famille Michon-Lussier, la formation humaine, intellectuelle et scolaire de ses membres, leur cheminement professionnel, leur souci de conserver le patrimoine, leur implication sociale de même que le rayonnement des enfants dans le milieu font en sorte qu'elle méritait bien le titre tant convoité.

Gustave Michon fait partie de la 9^e génération des Michon au Québec. C'est à l'origine Guillaume Michon et son épouse Madeleine Fagot qui arrivent de France vers 1670, pour s'installer à l'île d'Orléans. Quelques générations plus tard, on retrouve les Michon à La Présentation. Ils y sont maintenant depuis 200 ans.

Marie-Paule Lussier, de son côté, est de la 10^e génération des Lussier au Québec. Ses premiers ancêtres, Jacques Lussier et Catherine Clérice, s'établissent à Verchères en 1671. Leurs descendants vivent successivement à Verchères, Saint-Damase et La Présentation. Fille de cultivateurs, Marie-Paule est orpheline à trois ans. Même si elle a le goût de faire de longues études, elle quitte l'école à la fin du primaire pour participer aux travaux de la ferme.

1998



1999



2000

2001

2002



Gustave est descendant de plusieurs générations de cultivateurs. Pour bien se préparer à exercer le métier qu'il aime, il s'inscrit à 17 ans à l'École d'agriculture de Saint-Denis-sur-Richelieu, où il obtient son diplôme avec grande distinction.

C'est à l'été 1946 que les futurs lauréats unissent leurs destinées. Ils ont le potentiel nécessaire pour réussir leur vie et leur profession. Marie-Paule est une femme généreuse, raffinée, humaniste, réconfortante et tolérante. Gustave est un homme polyvalent, visionnaire, administrateur, perfectionniste et organisé. Ils s'installent sur une terre de 85 arpents située dans le rang des Petits-Étangs, sur laquelle il y a beaucoup de travaux à faire pour la rendre productive.

Dix-sept ans après leur mariage, la famille est complète : six filles et trois garçons. À mesure que les enfants vieillissent, Marie-Paule et Gustave s'assurent de développer chez eux le goût de la terre. C'est ainsi que la relève sera assurée.

Depuis 1980, Aurèle et Yvan sont actionnaires de l'entreprise avec leur père. Leur seul autre fils est décédé accidentellement à l'âge de 20 ans. Depuis l'association père-fils, l'entreprise a continué à prendre de l'ampleur et malgré un incendie majeur qui a tout détruit, la ferme familiale est aujourd'hui bien relancée.

À travers toutes leurs occupations, le couple trouve le temps de participer au mieux-être de leurs concitoyens. Marie-Paule se dévoue au niveau social et humanitaire, à l'AFÉAS et à titre de marguillier. Gustave s'implique, entre autres, dans sa paroisse, à la commission scolaire, dans le mouvement coopératif et au niveau municipal à titre de maire.

l'instar de plusieurs autres familles terriennes, que l'harmonie, la fidélité, l'amour du sol et du métier, la ténacité et l'entraide entre les membres sont le fondement de leur famille. Le respect de l'environnement et l'évolution de la société en général sont les fils qui tissent la trame des défis à relever afin de se surpasser.

Ce couple a toujours accordé une grande importance aux valeurs familiales. Hector a toujours été un grand amant de la nature et de la vie. Il a appris à ses sept enfants à observer la croissance des plantes, à s'émerveiller devant de beaux champs en culture. Il leur a enseigné à admirer un veau qui venait de naître et maintes fois il les a amenés à s'arrêter pour regarder la beauté d'un lever ou d'un coucher de soleil. Éternel optimiste par son enthousiasme communicatif, Hector a appris à ses jeunes à avoir confiance en la vie, en la terre et en la nature. Au contact de celles-ci, il les a incités à voir le bon côté des choses et à profiter pleinement de chaque bon moment qui passait. Minutieux et ordonné, il prenait le temps de soigner son travail. Par imitation, les jeunes ont vite compris que ce qui méritait d'être fait, méritait d'être bien fait.

De son côté, Lucille tout en étant généreuse, a toujours été économe. C'est elle qui tenait les rênes de la ferme. À son contact, les enfants ont appris à économiser en pensant à plus tard. Curieuse intellectuellement, elle a su éveiller ses enfants au bien-fondé de l'instruction, les encourageant à poursuivre leurs études.

Cet amour communicatif d'Hector et de Lucille envers l'agriculture et ce que comporte cette profession se sont transmis chez les enfants dont la majorité vit de l'agriculture.

Au pays des mines et des « haldes », la pratique de l'agriculture représente en effet un défi pour ce jeune couple qui prend possession de la terre familiale des Couture en 1952. Les terres arides de Rivière-Blanche, voisines de Thetford Mines, ne se laisseront pas apprivoiser rapidement, mais avec courage et détermination, les 32 acres du début deviendront, au fil des ans, plus de 300 acres de terre en culture.

Les six enfants de Gérard et Yvonne leur donneront à leur tour 12 petits-enfants, dont certains sont techniciens agricoles et agronome. La Ferme Coupar, propriété des trois fils, est l'une des entreprises laitières les plus prospères de la région. La relève y est aussi assurée et l'avenir s'annonce des plus prometteurs.

dans la région de La Pocatière. La relève, quant à elle, est bien assurée puisqu'un petit-fils est déjà engagé sur la terre familiale alors que deux autres sont aux études à l'Institut de technologie agricole.

2003

Jean-Louis Rivard et Desneiges Richard

Le destin des familles Rivard et Richard, établies au Québec depuis neuf générations, est intimement lié à la terre. Voilà deux lignées d'hommes et de femmes enracinés dans la campagne « estrienne », pleinement engagés dans leur communauté et défendant jalousement les valeurs familiales, professionnelles et spirituelles qui leur sont chères.

La famille de Jean-Louis Rivard et Desneiges Richard, de Saint-François-Xavier-de-Brompton, compte sept enfants et 16 petits-enfants. Chez les Rivard, les liens sont tissés serrés et tout est histoire de famille. À commencer par cette ferme, véritable joyau, que Jean-Louis et Desneiges développent avec grand soin et que leurs enfants apprennent à aimer et respecter. Ils dressent même un véritable plan d'établissement, encourageant les enfants à poursuivre leurs études pour mieux se préparer au transfert de la propriété.

Très jeunes, les enfants développent la fibre agricole, partageant les tâches à la ferme et s'intéressant aux activités de l'entreprise, sous les encouragements des parents. Deux garçons prennent d'ailleurs la relève et s'installent avec leur jeune famille sur les terres familiales alors que deux filles, avec leur conjoint, se lancent, l'une en production laitière et l'autre dans une entreprise maraîchère.

Fervent coopérateur depuis toujours et syndicaliste de la première heure, Jean-Louis s'est fortement engagé dans les milieux agricole, municipal et paroissial. Quant à Desneiges, elle s'est consacrée à l'éducation des enfants et à des œuvres communautaires dans la paroisse.

2002

Alphonse-Roger Pelletier et Gemma D'Anjou

C'est en axant leurs actions quotidiennes sur des valeurs familiales d'entraide, de respect, de coopération et d'amour de la terre, qu'Alphonse-Roger Pelletier et Gemma D'Anjou de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ont réussi à créer une famille unie et développer une entreprise agricole prospère.

La monographie de la famille Pelletier-D'Anjou témoigne d'une vie dévouée à l'agriculture et présente l'histoire d'une famille qui perpétue la tradition en ce domaine. Famille rurale typique, elle a apprivoisé la vie en cultivant ses champs et en soignant son troupeau. Ce sont des gens fiers de leur origine et de leur profession. Des gens impliqués tant à l'UPA que dans la coopération agricole, la caisse populaire locale, la vie paroissiale, les clubs sociaux, etc.

Souignons, par ailleurs, que le nom de M. Pelletier est étroitement associé à la coopération puisqu'il y a été engagé pendant plus de 45 ans, notamment à titre de président de la Coopérative fédérée de Québec de 1987 à 1992. Gemma D'Anjou, pour sa part, est mère, agricultrice, éducatrice et elle a grandement contribué au développement de l'entreprise agricole.

La famille A.-Roger Pelletier et Gemma D'Anjou compte dix enfants, dont six oeuvrent en production agricole

2000

Hector Lebel et Lucille Boucher

C'est dans la belle région du Bas-Saint-Laurent, à Saint-Épiphanie, que s'est déroulée l'histoire de l'intense vie familiale d'Hector et Lucille. Ces familles, dont la présence en terre de Nouvelle-France remonte à la première moitié du 17^e siècle, ont des ancêtres « terriens » qui ont su, dix et douze générations plus tard, conserver en leur âme cet attrait de la terre.

Par leur récit familial on découvre, qu'à

2001

Gérard Couture et Yvonne Paré

Les origines québécoises de cette famille remontent jusqu'en 1635, alors que Guillaume Couture s'établit en Nouvelle-France. Neuf générations plus tard, la famille de Gérard Couture et Yvonne Paré se distingue particulièrement par le fait qu'elle pratique l'agriculture dans une région principalement reconnue pour ses activités minières.

2003



2004



2005



2004

Jean-Louis Charbonneau et Alice Cyr

Jean-Louis Charbonneau représente la dixième génération consécutive d'agriculteurs installés en Nouvelle-France. Il est né sur la terre de ses parents, localisée près du village de Sainte-Thérèse, sur la rive nord de Montréal, et cultivée par ses ancêtres depuis le début des années 1800.

Développement oblige, la propriété sera expropriée en 1957 pour la construction de l'autoroute des Laurentides. C'est ainsi qu'en 1962, les Charbonneau font l'acquisition d'une autre exploitation près de Sainte-Anne-des-Plaines. Comme récompense de leur dur labeur, les lieux se transforment en une magnifique ferme laitière et de grandes cultures. Au fil des années, la qualité de ses productions lui a valu plusieurs prix d'excellence.

Jean-Louis et Alice vont s'unir pour la vie en 1944 et ils auront une progéniture de huit enfants, six garçons et deux filles. La relève est donc assurée, d'autant plus que quatre des enfants sont maintenant partenaires de l'entreprise et que des petits-enfants se pointent déjà dans le domaine.

La famille Charbonneau peut servir d'exemple à plusieurs égards, notamment en matière de courage et de ténacité. Quelle entreprise agricole n'a pas eu son lot d'épreuves. En effet, après avoir vécu une expropriation, les Charbonneau devront reconstruire une bonne partie de leur nouvelle ferme rasée par les flammes en 1980.

La famille est aussi très active sur les

plans syndical et social. Chez eux, le bénévolat et les tâches civiques font partie de leur quotidien. Pour les enfants, la reconnaissance de leurs parents est profonde : « Ils nous ont donné l'essentiel : la santé, le goût du travail et du dépassement ainsi que l'enseignement des valeurs du partage et de l'intégrité. », diront-ils.

2005

Eugène Labranche et Bernadette Vachon

Les origines de la famille Labranche-Vachon en terre québécoise remontent aussi loin qu'aux premiers temps de la colonie, dans les années 1660-1670. Tous deux fils et fille d'agriculteurs, Eugène et Bernadette ont fait l'acquisition de leur terre en mai 1948. La rumeur circulait, à l'époque, qu'il n'y avait pas suffisamment à tirer de ces 17 «hectares de roches» pour faire vivre toute une famille. C'était toutefois sans compter sur la détermination et la ténacité du jeune couple.

Aujourd'hui, cinq de leurs sept enfants ont pris la relève, et de belle façon! Ensemble, ils possèdent plus de 500 hectares de fonds de terre et d'autres en location, un troupeau qui produit annuellement 7000 hectolitres de lait et 26000 entailles, en production acéricole, d'où on extrait, en moyenne, 59000 livres de sirop par année.

Par ailleurs, une belle tradition dans la famille, celle de s'impliquer socialement auprès de sa communauté. Comme l'on fait leur ancêtre avant eux, Eugène et

Bernadette ont donné de leur temps et de leur générosité à différents organismes sociaux, religieux, syndicaux et coopératifs. Ils ont également su transmettre ce sens de l'engagement à leurs enfants et petits-enfants, qui ont repris le flambeau à cet égard.

À Québec, lors de la proclamation de la «famille agricole de l'année», Bernadette Vachon était fière de recevoir le diplôme d'honneur au nom des siens et de son mari, décédé en 2000 des suites d'un cancer qu'il a combattu courageusement durant de longues années de sa vie, solidement appuyé par son épouse et sa famille. Il aurait été fier d'ailleurs de voir son clan faire les choses en grand pour la circonstance puisqu'un autobus avait été nolisé pour amener tous les membres de la famille, enfants et petits-enfants, tous heureux d'être aux côtés de «maman Bernadette».

2006

Hermel Giard et Huguette Perrault

Pour Hermel Giard et Huguette Perrault, de Saint-Simon-de-Bagot, de recevoir cet honneur de «famille agricole de l'année», les a rendus particulièrement fiers, eux qui sont les héritiers d'une longue tradition familiale et qui ont toujours été très impliqués dans le développement de l'agriculture et de l'élevage, de même que très présents dans leur communauté.

Les origines de la famille Perrault-Giard remontent aussi loin qu'aux premiers temps

de la colonie. L'ancêtre commun des Giard est en effet débarqué à Québec en 1658 pour ensuite acquérir une terre à Montréal quelques années plus tard, s'engageant à demeurer «en Canada et à y défricher le sol». Un engagement qui n'a jamais été démenti, car Hermel Giard représente la 10^e génération à pratiquer l'agriculture en terre québécoise.

Fils et fille d'agriculteurs, Hermel et Huguette auront leur ferme bien à eux à compter de 1965, chassés de la terre paternelle par le développement urbain. L'entreprise agricole est à bâtir, la maison à améliorer, les bâtiments à restaurer, les terres à amender et à drainer. Mais le couple voit loin et n'hésite pas à investir, trop penseront certains. Mais c'était sans compter sur la détermination et la ténacité du jeune tandem qui fera prospérer l'entreprise.

Aujourd'hui, deux de leurs six enfants, Bruno et Simon, ont pris la relève, et de belle façon! Ensemble, ils possèdent 900 arpents cultivables et la ferme, qui est auto-suffisante en production céréalière, compte sur un troupeau Holstein pur-sang produisant un million de litres de lait annuellement.

Les Perrault-Giard n'en sont pas à un honneur près. Fait des plus exceptionnels, en effet, les parents de M. Giard, Donat et Honorine Giard, ont déjà reçu le titre de Famille terrienne de l'année en 1960. En 1995, l'entreprise a également reçu la médaille d'or de l'Ordre du Mérite agricole. Hermel Giard a pour sa part reçu, en 2003, le titre de commandeur du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, tout comme son père avant lui.

2006



La ferme familiale, un modèle qui a toujours sa place

VICTOR LARIVIÈRE

Cinquante ans après sa création, le concours de la Fondation de la famille terrienne honore chaque année une famille pour sa contribution majeure au milieu agricole. On pourrait croire que les changements de propriétés, avec l'arrivée des compagnies et des sociétés à plusieurs propriétaires, ont modifié la participation des familles au travail effectué sur les fermes d'ici. Il n'en est rien, selon Léo Vigneault qui fut président de la Fondation pendant quatre ans et délégué de l'UPA à son conseil d'administration pendant 12 ans. « C'est que la grande majorité des compagnies et des sociétés agricoles, ce sont toujours des familles. Ce sont elles qui travaillent sur les fermes », ajoute Léo Vigneault.

Des changements dans la continuité

En faisant le bilan des 50 ans de la Fondation, celui qui fut associé de près à son fonctionnement persiste à dire que la famille agricole à toujours joué un rôle important chez nous et qu'elle continue à le faire. « En devenant actionnaire ou sociétaire, l'intérêt des membres est encore plus fort. Ça aide au transfert et ça assure la pérennité », fait-il remarquer. On retrouve de plus en plus de fermes avec deux et parfois trois générations dans la même entreprise. Dans sa propre famille bien implantée dans les Bois-Francs et au Centre-du-Québec, Léo Vigneault compte 15 neveux et nièces engagés en agricul-



Monsieur Léo Vigneault

ture, sur sept exploitations différentes. La majorité sont en propriété collective et toutes ont de la relève.

Famille agricole de l'année et Mérite agricole

Comment ces deux concours, bien connus chez nous, se distinguent-ils l'un de l'autre ? Le Mérite agricole, qui fête cette année ses 117 ans, a toujours honoré une entreprise. « C'était son premier objectif et ce n'est que par la bande qu'on parlait de la famille », précise Léo Vigneault. Jusqu'aux

années 1970, la médaille du Mérite agricole était toujours remise à l'homme seulement. Depuis une trentaine d'années, elle est attribuée à l'homme et à la femme.

La spécificité du concours de la Famille agricole de l'année a toujours été de souligner l'apport de la famille dans toutes ses dimensions. On a élaboré une série de critères pour juger la valeur sociale, économique, la place de la relève et l'engagement dans le milieu. Au début du concours, l'aspect religieux était très important. On le voit d'ailleurs avec les premiers gagnants en 1957, la famille de Philippe Marsolais et de Claudia Héту de Saint-Alexis-de-Montcalm, qui comptait quatre prêtres et quatre religieuses parmi ses 12 enfants.

Des retombées personnelles et collectives

« En plus d'être un honneur pour la famille elle-même, être choisi Famille agricole de l'année amène une reconnaissance régionale et nationale pour l'ensemble des fermes familiales du Québec », souligne Léo Vigneault. Les médias en parlent, un certificat d'honneur est remis aux lauréats et une bourse leur est attribuée.

En un demi-siècle, la majorité des régions agricoles ont été représentées au concours. Chaque année un bon nombre de familles soumettent leur candidature. Depuis les débuts du concours, plus de 300 familles l'ont fait. En préparant leur monographie, celles-ci réalisent le chemin qu'elles ont parcouru. Elles se rappellent

aussi des réalités vécues par chacune d'elles. « Le fait de mettre sur papier ce qu'elles ont accompli, les encourage à continuer et démontre que le modèle de la ferme familiale est celui qui fonctionne encore le mieux », ajoute Léo Vigneault. Les familles sont toujours au cœur du travail sur les fermes québécoises. Il y a peu de salariés, principalement sur les fermes laitières. Les femmes et les enfants y occupent une place majeure. Malgré les modèles différents de propriétés, c'est encore la famille qui fait marcher l'entreprise.

« Phénomène nouveau, poursuit Léo Vigneault, de plus en plus de femmes sont copropriétaires de fermes, d'autres propriétaires uniques et plusieurs autres travaillent à l'extérieur. Il en résulte une variété dans les sources de revenus. Le concours consolide la ferme basée sur la famille, qu'elle soit propriété d'une compagnie ou d'une société. Cela justifie d'autant plus la poursuite de cette reconnaissance annuelle ».

Le monde agricole traverse actuellement une période particulièrement difficile. La ferme familiale, avec le support de tous les membres de la famille, contribue encore à passer à travers bien des crises. « Les familles sont moins nombreuses qu'avant. Le coût des terres et des quotas est plus élevé. Si les parents n'étaient pas là pour aider au transfert des fermes, il serait bien difficile de s'établir dans certaines productions », conclut celui qui fut longtemps associé à la Fondation de la famille terrienne.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Hommage
aux familles
agricoles



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Famille, Aînés
et Condition féminine

Québec



Financement agricole Canada
Canada

La Financière
agricole

Québec



Centre d'insémination
artificielle du Québec

Fédération
des producteurs
de lait du Québec



Centre d'expertise
en production laitière
du Québec

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Conception et réalisation
du cahier-souvenir

La Fondation de la Famille terrienne... au cours des ans

50



Le bureau de direction en 1957 : assis : J.-E. Boucher, J.-B. Lancôt, Mgr Victor Tremblay; debout : L.-de-G. Fortin, Dr Gustave Toupin, Françoise Gaudet-Smet et Paul Boucher.

Les présidents

2003-2007	Laurent Pellerin, UPA
2001-2002	Bruno Montour, Fédération des caisses Desjardins du Québec
1996-2000	Léo Vigneault, UPA
1995	Claude Marchand, Ordre des agronomes du Québec
1992-1994	Léon G. Cantin, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins
1988-1991	Noëlla Huot, Les Cercles de fermières du Québec
1985-1987	Jean-Marc Kirouac, UPA
1983-1984	Jean-Marc Bélanger, Ordre des agronomes du Québec
1982	Marielle Primeau, Les Cercles de fermières du Québec
1971-1981	Jacques de Broin, Salon national de l'agriculture de Montréal
1963-1970	Marcel Frenette
1956-1962	La présidence est assumée par le Salon national de l'agriculture de Montréal



Les membres du conseil d'administration et les lauréats 2006. Le président de la Fondation, Laurent Pellerin, Mme et M. Hermel Giard, lauréats 2006, Lise Desruisseaux du Regroupement des familles lauréates, Ghislain Cloutier de La Coop fédérée. À l'arrière, Claude Marchesseault de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et Michel Lemire du Regroupement des familles lauréates.

Les secrétaires

1985-2007	Jacques Janelle, UPA
1984	Jean-Marc Kirouac, UPA
1983	Marcel Lespérance, Les Expositions agricoles inc.
1974-1982	Octave Hénuset, MAPAQ
1971-1973	Jonathan Lemire, ptr
1956-1970	Paul Boucher, ministère du Bien-être et de la Famille

Les trésoriers

1997-2007	Béatrice Rimbaud, UPA
1985-1996	Alain Martineau, UPA
1964-1985	Octave Hénuset, MAPAQ

Les publicistes

1991-1999	Réal Piquette, agr.
1982-1991	Georges-Noël Fortin, agr.
1968-1982	Françoise Gaudet-Smet

Le concours de la Famille agricole de l'année

Les grands objectifs de la Fondation

- Mettre en évidence et faire la promotion des valeurs qui conduisent les familles agricoles du Québec moderne vers la réussite tant familiale et sociale qu'économique.
- Favoriser la formation professionnelle des jeunes exploitants agricoles en soutenant financièrement des projets de perfectionnement simples, originaux et pertinents.
- Démontrer que la ferme familiale est plus qu'un simple lieu de production, mais aussi un milieu de vie où s'épanouissent les valeurs humaines d'importance.

Le concours de la Famille agricole de l'année

La famille candidate doit préparer une monographie, c'est-à-dire un récit, une histoire écrite, illustrée de photos autant

que possible, et décrivant entre autres : les origines de la famille et sa vocation agricole.

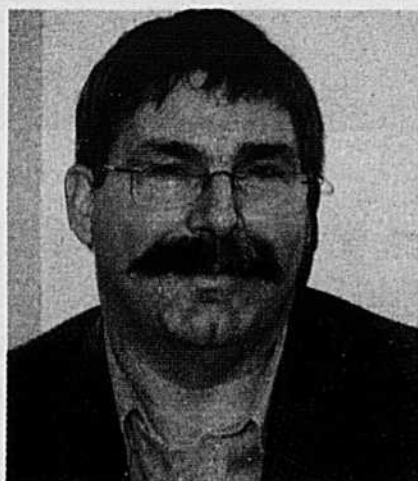
- **Comment la famille vit aujourd'hui :** au plan humain, l'échelle des valeurs, le partage des sentiments et des responsabilités
- **Au plan professionnel :** le cheminement du groupe face à l'avenir : plan d'établissement, relève, transmission du patrimoine.
- **L'évolution de l'entreprise :** aspects économiques, gestion des ressources et de l'humain, la qualité de vie et les préoccupations environnementales.
- **L'engagement social de la famille :** son ouverture au monde extérieur, sa participation à la vie communautaire et le rayonnement des enfants dans le milieu rural.

Date limite pour la remise des monographies : le 30 septembre de chaque année.

D'HIER À AUJOURD'HUI



De la famille agricole québécoise à la Famille-terre



La famille Mohamed Bahar du Cameroun, gagnante du concours « Famille-terre ».

Il y a 50 ans naissait la première chaîne des valeurs. Transmettre ce qu'il y a de plus cher dans ce monde, voilà La Fondation de la famille terrienne.

Depuis toujours, elle a suivi les prouesses et l'évolution de l'agriculture familiale du Québec sans jamais trahir ce qui est au cœur même de cette dynamique et de ce qui fait battre celui de ceux et celles qui la rendent encore vivante.

Qui dit vivant, sur cette terre, dit humain, et qui dit humain, dit nourriture. La Fondation de la famille terrienne a traduit l'essence même de cette grande aventure humaine. Elle est de ces rares institutions à présenter, encore aujourd'hui, la face du progrès à travers des visages d'hommes et de femmes. Tant par sa durée que par son à-propos, un tel témoignage fait figure de visionnaire, ici comme ailleurs.

Car pour nourrir le monde, il ne suffit pas d'alimenter les populations. Les êtres ont besoin pour s'accomplir pleinement de réalisations, de croyances

et d'espoir aussi. La Fondation de la famille terrienne a choisi de le signifier davantage. Il y a dix ans, elle s'ouvrait en créant le concours Famille-terre.

Comme tous les humains sont de même race, elle a voulu témoigner de leurs valeurs universelles. Que l'on soit à Tokyo, au Burkina Faso ou à Thurso, au Québec, il n'y a pas de décalage au chapitre des valeurs fondamentales, et pour cette raison, elles ne sauraient être cotées en bourse. Cependant, elles trouvent tout leur sens lorsqu'elles s'expriment à même les activités humaines.

Ce faisant, la chaîne des valeurs a renforcé ses maillons en se prolongeant dans la solidarité internationale.

André D. Beaudoin
Secrétaire général,
UPA Développement international
(UPA DI)



Lors du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de 1997, la Fondation de la famille terrienne (FFT) s'élargissait. La FFT, en collaboration avec UPA Développement international (UPA DI), lançait le concours Famille-terre qui vise à souligner la persévérance des familles qui travaillent à développer une agriculture familiale dynamique et rentable, une agriculture plus respectueuse des êtres humains et de leur environnement. Ce concours est ouvert à toute famille agricole ayant un volet production agricole appuyée par une des organisations partenaires d'UPA DI.

Le président de la FFT de l'époque, Léo Vigneault, écrivait dans *La Terre de chez nous* du 25 décembre de la même année: « Ce concours revêt une importance particulière ... la notion de famille agricole, de famille terrienne, renvoie directement à celle de ferme familiale, comme moteur et comme ancrage pour le développement d'une agriculture durable. Et poser la question de la ferme familiale telle qu'elle se présente à travers la société québécoise contemporaine et ailleurs,

c'est susciter une occasion de réfléchir au plus près le dehors et le dedans de l'avenir de la profession agricole, ici même au Québec et dans le monde. Nous croyons qu'il y a là un gage de pérennité pour une agriculture plus respectueuse des êtres humains et de leur environnement. Nous estimons que cette activité conjointe permettra de porter bien simplement, à l'échelle internationale, une vision du développement agricole et des ressources humaines tout en permettant aux intervenants du monde agricole québécois de mieux connaître les réalités multiples de familles terriennes vivant sur d'autres continents, de mieux saisir les différences et les subtilités de chacun des peuples, ainsi que l'importance et le mérite d'avoir un patrimoine familial agricole.

En fait, c'est une manière bien simple, pourrait-on dire, de mondialiser la solidarité agricole sur cette terre, non pas dans un esprit de concurrence et compétitivité, mais plutôt dans une atmosphère de coopération... de paysans à paysans, de familles agricoles africaines, sud-américaines à familles agricoles québécoises. »

Les lauréats du concours Famille-terre

Années	1 ^{er} prix	2 ^e prix	3 ^e prix
2006	Famille Mahamad BAHAR du Cameroun	Famille Nonyeza BONZI du Burkina Faso	Famille Mbaye DIOUF NDIUFFÈNE du Sénégal
2005	Famille ADOGONY du Bénin	Famille BAKARI du Cameroun	Famille OUEDRAOGO du Burkina Faso
2004	Famille Jean-Baptiste KALISA du Rwanda	Famille Elhadj Ismaila BARRY de Guinée Conakry	Famille Joseph NZALLY du Sénégal
2003	Famille Soumabéré DIOMA du Burkina Faso	Mahamad BAHAR du Cameroun	Famille Jean-Baptiste KALISA du Rwanda
2002	Famille Mamadou SANTARA du Mali	Famille Adama OUEDRAOGO du Burkina Faso	Famille Korotoumou GARICO SANOGHO du Burkina Faso
2001	Famille Zalaï JONAS du Cameroun	Famille Issaka KINORÉ du Burkina Faso	Famille Basile ALLOGNON du Bénin
2000	Famille François B. TRAORÉ du Burkina Faso	Famille Désiré Yéno KORO du Burkina Faso	Famille Robert K. TOVISOUNKOU du Bénin
1999	Famille Chaldrac TOSSOU du Bénin	Famille Mamadou SANTARA du Mali	
1998	Famille Gisèle ADOGONY du Bénin et Famille Barima COULIBALY du Mali		

Un partenariat axé sur la formation

Fondée en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) regroupe aujourd'hui plus de 1400 membres âgés entre 16 et 35 ans. Elle s'est donné pour mission d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure préparation des jeunes. La formation figure donc au cœur de son action quotidienne.

À ce titre, les avantages d'une formation en agriculture, pour un jeune qui désire exercer la profession d'agriculteur, demeurent nombreux. Ainsi, « la formation augmente les performances de l'entreprise et donne de meilleures capacités d'adaptation aux exploitants alors [...] qu'une formation insuffisante est souvent un obstacle à la réussite d'un établissement » selon le *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. De surcroît, la formation atteint d'autres objectifs dont la validation du choix de carrière, la constitution d'un réseau d'amis et une première expérience en dehors du foyer familial, le cas échéant.

Dans cet esprit, la FRAQ décerne, annuellement, onze bourses d'études à des étudiants de niveau collégial. Ces bourses visent à récompenser un dossier académique supérieur à la moyenne, une participation aux activités du mouvement de la relève ainsi qu'une implication sociale. Ces quelques critères servent donc à l'évaluation des nombreuses candidatures. Il est à noter que La Financière agricole du Québec contribue à cette remise de bourses.

Au fil des années et grâce à un partenariat avec la Fondation de la famille ter-

rienne, la Fédération remet deux bourses d'études supplémentaires à des étudiants présentant un dossier académique exceptionnel. La Fondation remet alors ces prix à l'occasion d'un banquet qui clôture l'assemblée générale annuelle de la FRAQ.

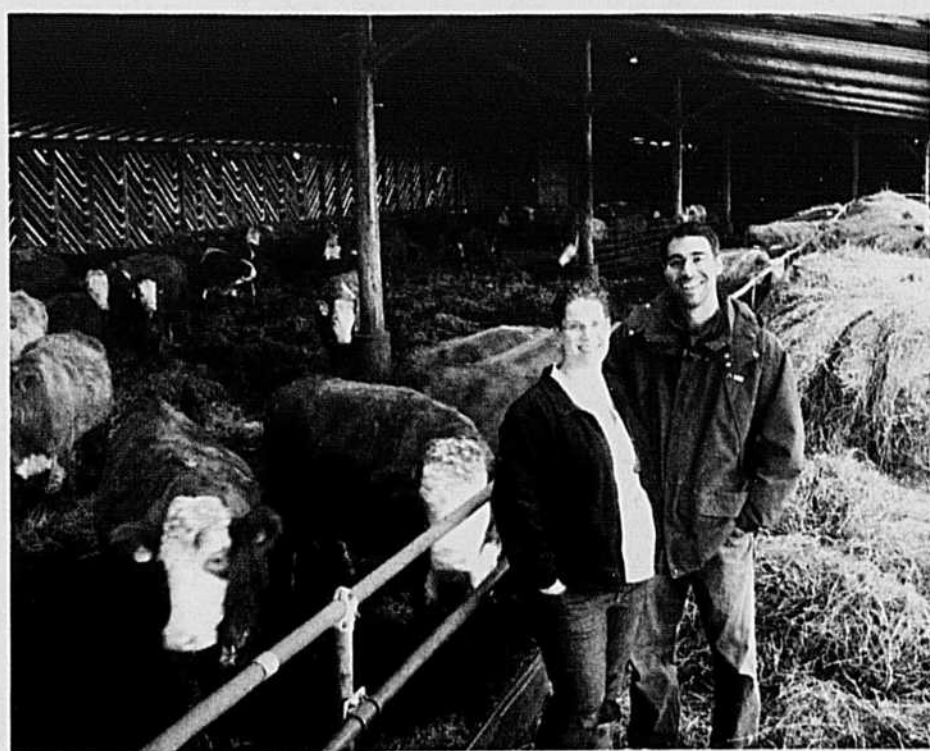
Ces bourses viennent donc appuyer financièrement les étudiants dans la poursuite de leur formation. Ces quelques gestes d'encouragement expliquent sans doute, bien que partiellement, l'augmentation du niveau de formation agricole des agriculteurs québécois telle que démontrée par les statistiques.

La collaboration entre la Fédération de la relève agricole du Québec et la Fondation de la famille terrienne aura permis, dès les premières années, la remise de bourses de perfectionnement professionnel aux étudiants selon des projets innovateurs et pertinents à leur formation.

Entrevue avec un récipiendaire

Certains récipiendaires en profitaient pour effectuer un voyage d'études ou un stage alors que d'autres optaient pour donner des conférences de vulgarisation.

En 1998, Simon Marcotte, alors étudiant en Gestion et exploitation d'entreprise agricole au cégep Lévis-Lauzon, voyait son projet de stage en production bovine auprès d'entreprises albertaines accepté par le comité de sélection. Aujourd'hui, Simon est copropriétaire, avec ses parents, de la ferme Élevage Bovin St-Gilbert. Cette entreprise vachevau compte 85 vaches sur 160 hectares possédés et 40 hectares en location (foin et pâturages). La ferme produit des veaux d'embouche destinés à l'élevage de



femelles de reproduction pour la vente (31 sujets), de jeunes bœufs de congélateur (15 sujets) et le reste à l'encan. Ce jeune agriculteur en assume pratiquement seul la gestion et les tâches quotidiennes, ses parents travaillant à l'extérieur.

Près de dix ans après son expérience, nous avons posé quelques questions à Simon Marcotte.

En quoi consistait votre projet de perfectionnement?

Une visite de 17 jours en Alberta pour voir les installations de divers producteurs et discuter avec eux de leurs façons de faire dans la production bovine.

Comment s'est déroulée votre expérience?

Bien, mais un peu trop vite! J'ai visité une douzaine de fermes un peu partout du nord d'Edmonton au sud de Calgary. J'ai également fait un tour des installations de recherche de l'Université d'Edmonton, d'un encan de veaux d'embouche, du centre de recherche de Lacombe, d'une vente par encan d'un troupeau d'un éleveur réputé — 9000 \$ par tête en moyenne — et du plus gros parc d'engraissement du Canada. Malgré que je ne me débrouillais pas si mal en anglais, c'est épuisant de passer tout ce temps dans une langue qui n'est pas la nôtre!

Que retenir-vous de cette expérience?

Évidemment, une amélioration: mon anglais. J'ai surtout été en mesure de me faire une meilleure idée de la direction à donner à l'entreprise pour qu'elle me permette de vivre de l'agriculture. Une expansion était nécessaire, mais je voulais qu'elle demeure à une échelle humaine: peu ou pas d'employés, être capable d'en faire toute la gestion, s'assurer du bien-être des animaux etc. J'ai également appris à connaître la Fondation de la famille terrienne.

Et si c'était à recommencer, que feriez-vous?

Je prévois moins de fermes pour en apprendre plus et passer plus de jours sur chacune.

Que diriez-vous à un jeune qui hésite à l'idée d'entreprendre une formation en agriculture?

C'est sûr que trois ans pour un GEEA ça peut paraître long, mais en plus d'une foule de connaissances qu'on n'aurait fort probablement pas été cherché, on y acquiert énormément de maturité et cet élément peut faire la différence entre un établissement réussi ou un échec.

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire Fédération de la relève agricole du Québec



Années	LES RÉCIPÉNDIAIRES DES BOURSES D'EXCELLENCE
2006	Marilyn Côté, étudiante au Cégep d'Alma et Pierre-Luc Faucher, étudiant à l'ITA de La Pocatière
2005	Esthelle Charest, étudiante au Cégep Lévis-Lauzon et Patrice Guertin, étudiant à l'ITA de Saint-Hyacinthe
2004	Émilie Benoît, étudiante à l'ITA de La Pocatière et Francis Drainville, étudiant au Cégep de Lanaudière
LES RÉCIPÉNDIAIRES DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT	
2001	Amélie Lachapelle, étudiante au Cégep de Lanaudière
2000	Hugues Filion, étudiant au Cégep de Victoriaville pour son projet sur l'argousier et Marc Champagne, étudiant à l'ITA de La Pocatière pour son projet de stage en production porcine
1999	Annie Baril, étudiante au Cégep de Joliette
1998	Simon Marcotte, du Cégep Lévis-Lauzon pour son projet de stage en production bovine auprès d'entreprises albertaines
1997	Marie-Andrée Noël, de l'ITA de St-Hyacinthe pour son projet d'immersion en langue anglaise chez une famille agricole de l'Ouest canadien et Julie Morin du CRIFA de Coaticook pour une série de conférences sur l'agriculture auprès d'étudiants du Secondaire V
1996	Christian Vigneault du Cégep de Victoriaville pour son projet d'étude sur les associations agricoles françaises
1995	Isabelle Foisys de l'ITA de St-Hyacinthe pour son étude sur l'utilisation de la somatotrophine par des producteurs américains et Marc-André Bérubé du Cégep de Matane pour son projet de litière en production porcine
1994	Jacques Bélanger du Cégep de Matane pour l'organisation d'une journée professionnelle sur l'élevage de l'autruche
1993	Isabelle Beaulieu du Cégep de Matane pour ses stages techniques en production ovine
1992	Sébastien Lépine du Cégep de Joliette pour son projet de cultures intercalaires

50 ans de reconnaissance ... ça se fête!



Depuis 1957, par le truchement du concours « La famille agricole de l'année », la Fondation de la famille terrienne honore la contribution exceptionnelle des gens de la terre au dynamisme du monde rural.

À titre de premiers partenaires, nous sommes fiers de joindre notre voix à celle de la Fondation pour exprimer haut et fort notre profonde reconnaissance envers l'ensemble des familles agricoles. De génération en génération, ces dernières ont façonné de mille et une façons le Québec d'aujourd'hui, de ses valeurs jusqu'à ses paysages, et nous les en remercions chaleureusement.

Félicitations à la Fondation à l'occasion de ce 50^e anniversaire et bonne continuité.

